



**Mémoire Présenté par**  
**KA, Aminata**

**INSTITUT DES SCIENCES DE  
L'ENVIRONNEMENT  
FACULTE DES SCIENCES ET  
TECHNIQUES  
UNIVERSITE CHEIKH ANTA  
DIOP DE DAKAR**

**FEMMES ET ENVIRONNEMENT: LA  
TRANSFORMATION DES PRODUITS DE  
LA PECHE A MISSIRAH (REGION DE  
FATICK)**

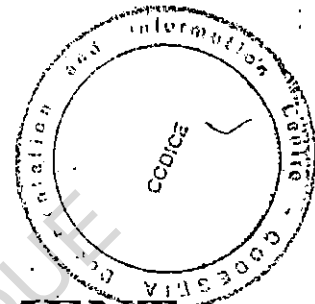
---

**Année académique :**

**1993-1994**

08 SEP. 1994

INSTITUT DES SCIENCES DE L'ENVIRONNEMENT  
FACULTE DES SCIENCES ET TECHNIQUES  
UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR



# FEMMES ET ENVIRONNEMENT : LA TRANSFORMATION DES PRODUITS DE LA PECHE A MISSIRAH (REGION DE FATICK)

MEMOIRE DE D.E.A.

EN SCIENCES DE L'ENVIRONNEMENT

Présenté et soutenu publiquement  
(le 25 Juillet 1994 à 08 heures 30 à l'I.S.E) par :  
Mademoiselle Aminata KA

## JURY :

Président : Prof. Amadou Tidiane BA, Directeur de l'I.S.E.  
Membres : MM. Abdoulaye SENE, Maître-assistant à l'ISE (Rapporteur)  
Moustapha KEBE, Chercheur au CRODT (Co-encadreur)  
Papa Samba DIOUF, Enseignant vacataire à l'ISE,  
Chercheur au CRODT

Année Universitaire 1993-1994

AVEC LE CONCOURS DU CODESRIA

**FEMMES ET ENVIRONNEMENT :  
LA TRANSFORMATION DES PRODUITS DE LA  
PECHE A MISSIRAH (REGION DE FATICK)**

CODESRIA BIBLIOTHEQUE

N.B. : Par délibération la Faculté et l'Institut ont décidé que les opinions émises dans les dissertations qui leur sont présentées doivent être considérées comme propres à leurs auteurs et qu'ils n'entendent leur donner aucune approbation ni improbation.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

# **DEDICACES**

**\*\*\*\*\***

**JE DEDIE CE TRAVAIL :**

- **aux femmes de Missirah**
- **à ma mère Yaye KA**

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

# REMERCIEMENTS

\*\*\*\*\*

A Mes maîtres de Mémoire et Encadreurs :

- Monsieur Abdoulaye SENE, Maître assistant à l'Institut des Sciences de l'Environnement,
- Monsieur Moustapha KEBE, Economiste au Centre de Recherches Océanographiques de Dakar Thiaroye.

Au Président et Membres de Jury ;

Aux Professeurs de l'ISE ;

Au personnel administratif et technique de l'Institut des Sciences de l'Environnement.

A mes camarades de la 13ème promotion de l'I.S.E.

Au Personnel du CRODT :

- Le Directeur Monsieur Diafara TOURE
- Monsieur Papa Samba DIOUF, Coordonnateur du Programme "Pêche Continentale et Aquaculture" et à son équipe
- L'équipe du centre de calcul du CRODT.

Au CODESRIA pour l'appui matériel et financier

Au personnel du CDR/EFS :

- Khady THIANDOUM
- Habib BADJI
- Aurélie MANE

A mes collègues de l'ENSETP :

- Fatou Kiné, D. ; Maty. D. ; Annick, V. ; Paula, L. ; Phillippe, D. ; Christiane, B. ; Rosanna, R. ; Ibou, N. ; Mamadou, D. ; Oury, K. ; Lucie, D. Venousse, N. ; Soukhna, D.

Au personnel du Centre de Pêche Sénégal-japonais de Missirah

Aux agents de pêche :

- Ibrahima DIOUF ;
- Camille MANEL.

Aux GIE de transformation des femmes de Missirah :

- Docké SARR ;
- Fodé SENGHOR.

Au Chef de village de Missirah

Aux Directeur et Maîtres d'Ecole de Missirah

Au Chef de Poste de Santé de Missirah

A Mes Amis et Frères:

- Ababacar S. C. ; Ousmane G. ; Omar S. ; Amadou Lamine D. ; Ibrahima F. ; Chérif G. ; Tafsir D. ; Baba, L. ; Astou D ; Soukeyna L. K. et Francis L. ; Rokhaya T. K. et Onel T. ; Mass, Hamet, Nago, Pap Jean, Ciré ; Babacar et Honorine F.

## Sigles

\*\*\*

ACDI	.- Agence Canadienne de Développement International.
BAD	.- Banque Africaine de Développement
CDREFS	.- Centre de Recherche et de Documentation en Economie Familiale et Sociale
CEE	.- Communauté Economique Européenne.
CIEO	.- Centre International d'Exploitation des Océans.
CNCAS	.- Caisse Nationale de Crédit Agricole du Sénégal.
CNCUED	.- Conférence des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement
CODESRIA	.- Conseil pour le Développement de la Recherche en Sciences Sociales
CRODT	.- Centre de Recherche Océanographique de Dakar - Thiaroye.
DOPM	.- Direction de l'Océanographie et des Pêches Maritimes
ENDA	.- Environnement et Développement du Tiers-Monde
ENSETP	.- Ecole Normale Supérieure d'Enseignement Technique et Professionnel
FAO	.- Organisations des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FED	.- Fonds Européen de Développement
FIDA	.- Fonds International pour le Développement Agricole
GIE	.- Groupement d'Intérêt Economique
ISRA	.- Institut Sénégalais de Recherches Agricoles
JAE	.- Jeune Afrique Economie
ORSTOM	.- Institut Français de Recherche Scientifique pour le Développement et la Coopération
PAPEC	.- Projet de développement de la Pêche artisanale sur la Petite Côte
RFD	.- Réseau Femmes et Développement
UNESCO	.- Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture.
UNICEF	.- Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
UNIFEM	.- Fonds de Développement des Nations Unies pour la Femme.

## Glossaire

\*\*\*

*Bolong* : constitue la dénomination locale des chenaux qui sont colonisés par la mangrove, reliant et interconnectant les trois bras de mer du Sine Saloum.

*Bana-Bana* : terme Wolof désignant toute personne s'adonnant au petit commerce.

Sol "*deck*" : sol ferrugineux tropical, peu lessivé sur matériau sableux argileux (hydromorphe en profondeur parfois).

Sol "*dior*" : sol ferrugineux tropical non lessivé.

*Luma* : marché hebdomadaire ayant lieu dans les villages chaque semaine.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE



# PLAN GENERAL

Pages

Dédicacés  
Remerciements  
Liste des Sigles  
Glossaire

<b>Introduction</b> .....	1
<b>PREMIERE PARTIE : PRESENTATION DU MILIEU D'ETUDE</b> .....	2
<b>I. Profil environnemental de la Région</b> .....	3
1.1. Présentation générale du milieu (voir carte).....	3
1.2. Morphologie générale.....	3
1.3. Climat.....	3
1.4. Sol.....	5
1.5. Végétation.....	5
1.6. Situation écologique.....	5
<b>2. Pêche et environnement socio-économique</b> .....	6
<b>3. Profil démographique de la région</b> .....	8
3.1. Situation administrative.....	8
3.2. Situation sociale de la sous région.....	9
3.3. Le village de Missirah (monographie).....	9
<b>DEUXIEME PARTIE : METHODOLOGIE D'ENSEMBLE</b> .....	11
<b>1. Problématique</b> .....	12
<b>2. Hypothèses de recherche</b> .....	14
2.1.- Première hypothèse : Analyse de l'activité de la femme et de son organisation au sein du GIE.....	14
2.2.- Deuxième hypothèse : L'activité de la Femme au sein du GIE par rapport à la famille et à la société.....	14
2.3.- Troisième hypothèse : L'activité de la femme dans le GIE et son impact dans l'Environnement socio-économique et biophysique...	15
<b>3. Méthodologie</b> .....	15
3.1. Choix du milieu.....	15
3.2. Entretiens.....	16
3.3. Recherche documentaire.....	16
3.4. Choix de la population cible.....	16
3.5. Choix de l'échantillon.....	16
3.6. Déroulement de l'enquête.....	17
3.6.1. La pré-enquête.....	17
3.6.2. L'enquête proprement dite.....	17
3.6.3. Les difficultés.....	17
3.6.4. Traitement des données de l'enquête.....	17
3.6.5. Activités annexes du chercheur.....	17

<b>TROISIEME PARTIE : ANALYSE DES RESULTATS.....</b>	<b>18</b>
<b>1. Caractéristiques des femmes transformatrices de Missirah.....</b>	<b>19</b>
<b>2. Caractéristiques socio-économiques de l'activité des femmes transformatrices de Missirah.....</b>	<b>21</b>
2.1. Approvisionnement.....	21
2.2. Description des différentes techniques.....	22
2.2.1. Phase 1 : Préparation des produits.....	23
2.2.2. Phase 2 : Fermentation du poisson.....	24
2.2.2.1. Le saumurage (ethmalose, mullet, machoiron).....	24
2.2.2.2. La salaison à sec.....	24
2.2.2.3. La fermentation du yett ( <i>Cymbium</i> ) et du touffa ( <i>Murex</i> ) .....	24
2.2.3. Phase 3 : Séchage.....	24
2.3. Main d'oeuvre et organisation du travail.....	25
2.4. Matériel et produits utilisés.....	25
2.5. Détermination de la marge bénéficiaire des transformatrices.....	26
2.5.1. Coût et marge bénéficiaire.....	26
2.5.2. Lieu de vente des produits.....	28
2.6. Relations de travail entre les transformatrices et les autres intervenants..	29
2.6.1. Relations entre les transformatrices et les pêcheurs.....	29
2.6.2. Relations entre les transformatrices et les agents de pêche...	29
2.6.3. Relations entre les transformatrices et le Centre de pêche....	29
<b>3. Femmes et Environnement.....</b>	<b>30</b>
3.1. Femmes et environnement socio-économique.....	30
3.1.1. Analyse de l'emploi du temps et du cycle de production de la femme transformatrice.....	30
a. Analyse de l'emploi du temps de la femme transformatrice	30
b. Analyse d'un cycle de production de la femme transformatrice.....	31
3.1.2. Participation de la femme transformatrice au budget familial	32
3.1.3. Participation de la femme transformatrice à la vie sociale.....	32

	Pages
3.2. Femmes et environnement bio-physique.....	34
3.2.1. Gestion du milieu physique.....	34
3.2.1.1. Salubrité.....	34
a.- Produits transformés .....	34
b.- Conditions de travail sur les lieux et santé des femmes.....	34
c.- L'évacuation.....	34
3.2.1.2. L'eau.....	35
3.2.1.3. Le bois.....	35
3.3. Prise de conscience des problèmes environnementaux au sein des GIE des femmes.....	35
3.4. Prise de conscience des problèmes environnementaux par le centre et le service de pêche.....	36
<b>4. Principales contraintes au développement de l'activité de transformatrice à Missirah.....</b>	<b>37</b>
4.1. Difficultés liées à l'approvisionnement.....	37
4.2. Difficultés liées au financement.....	37
4.3. Difficultés liées à la transformation.....	38
4.3.1. Matériel.....	38
4.3.2. Stockage des produits.....	38
4.4. Difficultés liées à la commercialisation.....	39
4.5. Difficultés liées à l'environnement bio-physique.....	39
<b>CONCLUSION GENERALE.....</b>	<b>40</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>45</b>
<b>ANNEXES.....</b>	<b>49</b>

## Introduction

L'environnement est devenu un domaine d'investigation, un objet d'étude, un champ de recherche pour les disciplines en sciences sociales et sciences naturelles, dans une démarche interdisciplinaire.

La déclaration de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement réunie à Stockholm du 05 au 16 Juin 1972, proclame : "La protection et l'amélioration de l'environnement sont une question d'importance majeure qui affecte le bien-être des populations et le développement économique dans le monde entier". Par ailleurs, dans son principe 8, on peut lire : "Le développement économique et social est indispensable si l'on veut assurer un environnement propre à l'existence et au travail de l'homme et créer sur la terre des conditions nécessaires à l'amélioration de la qualité de la vie".

Les modifications de l'environnement ont un lien étroit avec le développement socio-économique.

Ce constat a fait prendre conscience à l'Organisation des Nations Unies (ONU) et une prise en compte générale de l'environnement au sommet de la Terre s'est donc effectuée à Rio en Juin 1992.

L'agenda 21, concernant les femmes lors de cette conférence revendique : "une meilleure qualité de vie au plan physique, mental, social, politique,...".

L'activité de la transformation artisanale des produits de la pêche fait appel à l'investissement des femmes dans le milieu rural où elles agissent. Des conséquences néfastes peuvent découler d'une mauvaise gestion environnementale.

Pour mieux comprendre l'activité socio-économique des femmes travaillant en milieu rural, dans le secteur informel, en fonction de leur milieu, leur culture, des évolutions locales, ..., notre choix s'est porté sur les femmes transformatrices de produits halieutiques de Missirah (Région de Fatick).

Nous avons voulu comprendre et déceler à travers leurs multiples rôles, l'importance de leur activité socio-économique sur l'environnement d'une manière générale.

Les préoccupations visées par notre étude rejoignent celles de l'agenda 21 dans la mesure où nous formulons des propositions visant à améliorer les conditions de vie et de bien-être de la femme par des orientations concrètes.

L'activité de transformation des femmes en milieu rural est directement liée à l'environnement. Améliorer les conditions de vie de la femme conduit forcément à jeter une attention particulière à son environnement immédiat.

L'étude se divise en trois grandes parties : la première présente le milieu d'étude ; la deuxième partie est consacrée à la méthodologie d'ensemble (problématique, hypothèses de recherche et méthodologie adoptée) ; la troisième partie résume les résultats de l'enquête ayant trait aux éléments suivants :

- caractéristiques des femmes transformatrices de Missirah ;
- caractéristiques socio-économiques de l'activité de transformation ;
- femme et environnement socio-économique et biophysique ;
- principales contraintes liées au développement de l'activité de transformation ;
- propositions d'amélioration des conditions de vie et de travail, conclusion devant constituer pour nous une piste de travail et de recherche ultérieure.

**PREMIERE PARTIE :**  
**PRESENTATION DU MILIEU D'ETUDE**

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

## I.- PROFIL ENVIRONNEMENTAL DE LA REGION

### 1.1.- Présentation générale du milieu (Voir carte)

Le complexe du Sine Saloum est constitué de trois "bras de mer" : le Saloum au nord et au nord-est ; le Diomboss au centre et le Bandiala au sud qui concerne un ensemble d'îles d'environ 800 km<sup>2</sup>. Le Sine Saloum est en réalité un "ria" parcouru par les eaux marines. Une partie (l'aval) de ce complexe est colonisée par une mangrove verdoyante avec une bonne régénération, par contre, dès qu'on s'éloigne de la façade maritime, les biefs amont présentent une mangrove plus dégradée.

### 1.2.- Morphologie générale

L'action protectrice de la pointe de Sangomar a fortement diminué du fait de la brèche ouverte au sud de Djifère.

Le Sine Saloum se caractérisait par une dissymétrie des deux rives : ainsi le flot ne pénètre pas directement dans les marigots de la rive droite. Aux embouchures du Diomboss et du Bandiala, il entre de plein fouet d'où un réseau très actif de chenaux directement ouvert sur l'océan.

### 1.3.- Le climat

Pays côtier soudano-sahélien, le Sénégal connaît des conditions naturelles généralement peu favorables. Son appartenance à la zone sahéenne le soumet à des conditions naturelles très difficiles. Aussi, les ressources y sont-elles rares et fragiles ou en équilibre précaire.

Le Sénégal fait partie des pays très menacés par la désertification : les ressources en bois de feu sont en déficit actuel et aigu et les contraintes du sol et du climat dures. Les zones côtières et fluviales offrent les possibilités de pêche.

La sécheresse qui sévit depuis deux décennies met en cause la survie des différents écosystèmes du pays. Les pluies sont en effet irrégulières durant l'hivernage. Leur durée diminue du sud au nord (de 6 à 3 mois) et à travers les quantités de précipitation enregistrées d'une année à l'autre.

Les régions méridionales dont la pluviométrie varie entre 800 mm (Kaolack, Fatick) et 1500 mm (Ziguinchor) apparaissent ainsi comme les seules où l'agriculture sous pluie a des chances réelles de succès.

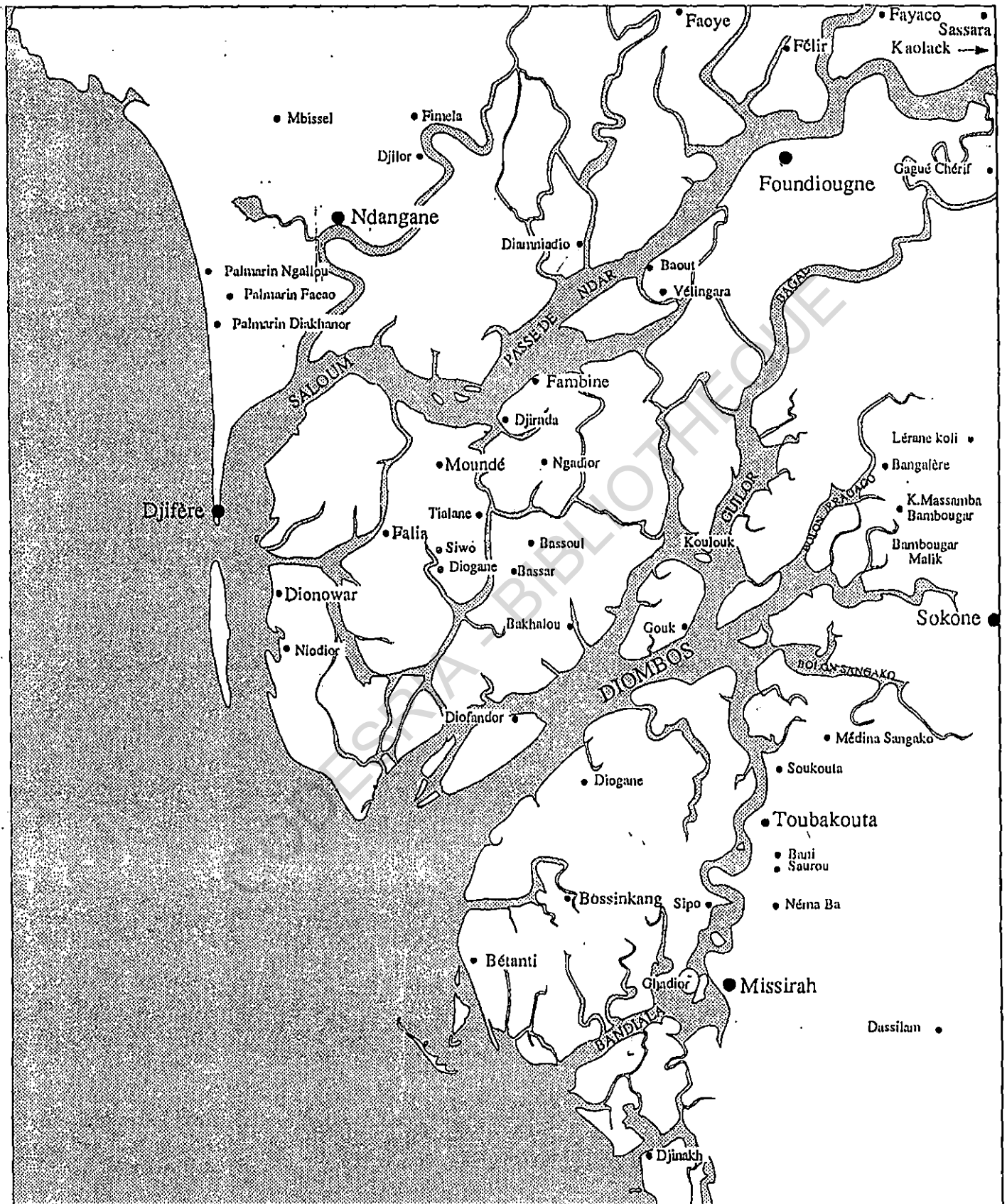
Les températures restent élevées surtout dans les régions intérieures et orientales, balayées par l'harmattan sur la bande côtière ; l'influence de l'alizé maritime atténue celles-ci et accroît l'humidité de l'air, ce qui constitue un atout pour le couvert végétal.

Par contre la zone du Sine Saloum connaît un climat soudanien avec deux saisons bien contrastées : une saison des pluies qui dure environ trois mois et une saison sèche plus longue au cours de laquelle les précipitations sont presque nulles.

La pluviométrie moyenne annuelle varie entre 900 et 700 mm ; mais depuis 1968, on assiste à une diminution généralisée de la pluviométrie sur le bassin du Sine Saloum avec des années de grande sécheresse (1968, 1972, 1973, 1974, 1977, 1989). Toutefois au cours de ces deux dernières années la pluviométrie est nettement meilleure.

Selon les relevés de la température, les valeurs maximales sont de l'ordre de 33° - 32° C et sont enregistrées en Juin, Juillet et Août, alors que les températures minimales, de l'ordre de 21° - 22° C, le sont en décembre, janvier, février.

Carte : Villages et campements de pêcheurs du Sine-Saloum  
 (Source : CRODT/ISRA)



Echelle : 1/350000

#### 1.4.- Les sols

Dans les régions du Sine Saloum et du Sénégal Oriental, les sols ferrugineux sont, soit très lessivés du fait d'une exploitation abusive, soit très dégradés par l'érosion hydrique.

La salinisation et l'acidification constituent les principales menaces qui pèsent sur les sols, hydromorphes (CNCUED, 1992).

#### 1.5.- La végétation

Les grandes unités de la couverture végétale sont en rapport étroit avec les zones climatiques, les sols et l'hydrologie.

La mangrove (*rhizophora*) des estuaires du Saloum et de la Casamance fait partie des formations azonales du Sénégal qui sont constituées par : les palmeraies (*Elacis guinensis*) dans la zone des Niayes, le long de la côte ; la forêt des gonakiers (*Acacia nilotica*) dans la vallée inondable du Sénégal.

#### 1.6.- Situation écologique

Les sols sont à dominante "dior" (favorables à l'agriculture de l'arachide). Environ 55 % de "dior", 30 % de "deck" et 15 % de "deck-dior" répartis dans les deux sous-zones (Gbaguidi, 1985) :

- 70 % des sols "dior et deck-dior" sont des sols de cultures occupés par les paysans destinés aux cultures vivrières et de rente des populations (mil, arachide et maraîchage) et 30 % des sols "deck" sont occupés par les forêts classées de Bétenty, Fathala dans la sous-zone des îles et la forêt classée de Sangako dans la sous-zone continentale.

Les forêts classées du fait de leur envergure spatiale ont limité les possibilités d'extension des surfaces cultivées de même que l'espace habité d'où un risque de conquête anarchique sur les forêts classées et sans souci de préservation.

Mais les difficultés d'approvisionnement en eau potable des populations des îles du Saloum engendrent un départ massif des personnes en âge de travailler vers d'autres lieux, ceci constitue un handicap pour le maintien et le développement des activités halieutiques dans la zone : ce phénomène d'immigration est aussi ressenti à Missirah (500 femmes adultes pour 242 hommes).

Au niveau des îles, le phénomène contraignant de l'extension de la forêt classée de Bétenty au détriment de l'espace habité des villages insulaires a accéléré le processus d'immigration vers la partie plus spacieuse.

Les forêts classées posent d'importantes difficultés aux populations des villages riverains : déplacement de villages (Diman, Karang Socé, Dayam...) ; manque de terres cultivables, destruction de la moitié des récoltes par les animaux sauvages (phacochères, chimpanzés) ; manque de bois de chauffe et de bois d'œuvre, interdiction de chasser, etc.).

Les "bolongs" constituent les principales voies d'accès aux villages insulaires qu'ils ceinturent (Betenty, Bossinkang, Djinack Baro, Djatako). La navigabilité n'y est facile qu'en des périodes déterminées de la journée et de la nuit que les natifs repèrent facilement.

Le trafic est perturbé deux fois par jour par les phénomènes de marée qui réglementent les déplacements.



Pour rendre la circulation permanente en divers endroits, des digues traditionnelles ont été créées pour éviter le blocage des activités économiques.

La situation hydrographique s'est aggravée suite à la sécheresse ; la pluviométrie irrégulière et l'effet de l'évapo-transpiration a causé une conséquence "désastreuse" sur le débit des "bolongs". Les vallées qui abritent les cultures de riz et le maraîchage sont très affectées par la sécheresse. Les sols sont devenus hostiles à l'agriculture et l'assèchement de la nappe phréatique aggrave la situation écologique et socio-économique.

## 2.- PECHE ET ENVIRONNEMENT SOCIO-ECONOMIQUE

La part relative des produits de pêche dans les exportations totales du Sénégal est remarquablement constante (cf. tableau 1). Elle n'est pas liée comme les autres exploitations du secteur primaire (arachide, par exemple), aux aléas climatiques.

Selon les estimations de la Direction de l'Océanographie et des Pêches Maritimes, la valeur des exportations atteint 101 milliards de francs CFA.

**Tableau n°1 : La pêche maritime sénégalaise : quelques résultats généraux**

Années	Captures en tonnes (1)	EXPORTATIONS (2)	
		Tonnes	Milliers de F.CFA
1985	280800	95449	74044942
1986	312004	93972	89563789
1987	323419	110808	98390104
1988	336540	111126	94969956
1989 (1)	351075	118326	91325566
1990 (2)	371320	126909	110498253
1991	377992	-	-

Source :  
 (1) : CRODT  
 (2) : DOPM

C'est l'un des tous premiers secteurs économiques qui contribuent de façon déterminante au rééquilibrage de la balance commerciale.

Les ressources halieutiques sont importantes : environ 400.000 tonnes exploitables (plus d'une centaine d'espèces). Ceci est favorisé par le phénomène caractéristique de la remontée des eaux froides (upwelling) déclenchée par les alizés. Ces masses d'eaux froides sont très riches en sels nutritifs permettant une forte augmentation de la biomasse végétale et animale à partir du mois de novembre. Ceci conditionne en grande partie l'abondance des espèces exploitées par la pêche artisanale.

La pêche artisanale constitue le sous-secteur le plus important. Elle fait appel à des pirogues traditionnelles, motorisées ou non, opérant le long du littoral.

Avec 150.000 emplois créés, elle réalise 70 % des captures soit en moyenne 250.000 tonnes de poissons par an. La transformation artisanale absorbe 40 % de ce total. En Casamance et au Sine Saloum, ce taux peut atteindre 70 % (Cormier et Salem, 1990 ; Kébé, 1994).

La majorité des artisans pêcheurs sont regroupés en Groupements d'Intérêt Economique (627 sur tout le territoire). Ils embarquent à bord de 4.500 pirogues motorisées à 90 %.

Plusieurs projets de développement de la pêche ont été mis en oeuvre avec l'assistance extérieure : le projet de développement de la pêche artisanale sur la Petite Côte (PAPEC) financé par la Banque Africaine de Développement (BAD) ; le projet de développement de la pêche artisanale maritime dans la région de Ziguinchor mis en place en ~~1977~~ <sup>janvier 1987</sup> grâce à l'appui financier de la conférence de développement et au Fonds Européen de Développement (FED).

Les îles du Saloum correspondent à une large zone deltaïque, faisant suite à la Petite Côte et représentant un fond de 70 km avec des villages disséminés dans les îles intérieures. Les activités y sont maritimes et fluviales.

La pêche est pratiquée dans les bolongs, en pleine mer, à l'embouchure du fleuve Saloum ou dans les bras de mer.

Les principaux points de débarquement du Sine Saloum sont : Ndangane, Djifère, Missirah, Sokone et Foundiougne. Ces quatre (4) derniers centres reçoivent des pêcheurs des autres localités du fait des possibilités qu'ils offrent en matière de commercialisation des produits halieutiques et d'approvisionnement en intrants (carburant, glace, pièces détachées et eau potable).

Les prises au Sine Saloum ont connu une hausse régulière entre 1970 et 1974 passant de 14172 tonnes à 32000 tonnes (cf. tableau 2). En 1976, la production est descendue à 20396 tonnes avant de reprendre à partir de 1977, année de mise en service de l'usine de Djifère. En effet, les achats effectués par cette usine auprès des pêcheurs de la zone étaient de l'ordre de 16000 tonnes en 1977. L'année suivante, ils ont passé à 30000 tonnes par la suite les apports ont connu une baisse notable : 18000 tonnes en 1979, 14300 en 1980. La fermeture de cette usine en 1981 explique la chute des débarquements à partir de cette date.

Les espèces les plus abondantes dans ces débarquements sont les tilapia, l'ethmalose, les mullets, les brochets.

**Tableau N°2 : Les débarquements au Sine Saloum (source DOPM)**

Années	Débarquements (tonnes)
1970	14172
1971	19509
1972	24030
1973	28300
1974	32089
1975	23099
1976	20396
1977	33222
1978	49208
1979	34098
1980	31979
1981	21637
1982	12057
1983	10532
1984	11752
1985	11143
1986	10905
1987	9730
1988	11427
1989	15490
1990	10955

### 3.- PROFIL DEMOGRAPHIQUE DE LA REGION

Le Sénégal se caractérise par un profil démographique pouvant se résumer par une croissance rapide de la population proche de 3 % par an due à la baisse de la mortalité et au niveau élevé et stable de fécondité 6 % ; une population résidente et environ sept (7) millions d'habitants ; une inégalité de répartition géographique de cette population concentrée dans la partie occidentale et centrale ; une urbanisation rapide passant de 23 % en 1960 à 39 % en 1988 ; une population jeune puisque 47 % de la population est âgée de 15 ans et 56 % de moins de 30 ans ; une mortalité infantile et juvénile élevée de 19 % ; des flux migratoires internes importants ; une population féminine égale à 60 % ; en majorité analphabètes et vivant en milieu rural.

Les régions de Fatick et de Kaolack regroupent près de 19 % de la population totale pour une superficie totale et représentant 12 % du pays.

La population est constituée de 80 % de ruraux. Elle reste concentrée dans les départements de Kaffrine, Kaolack et Fatick en raison de la diversité des activités économiques et l'existence d'une main d'oeuvre agricole.

Le peuplement des îles du Saloum est le produit des migrations successives anciennes. Les Mandingues (socés), auteurs des amas coquillers, témoignent de l'ancienneté de l'occupation humaine dans cette région.

La zone nord (pays historique du Siné et du Saloum) est habitée par des Sérères, tandis que le Niombato (zone de Sokone et le Niomi (Missirah) sont peuplés par des Sérères au nord et des socés au sud. L'islam s'y est imposé au XIX<sup>ème</sup> siècle.

Selon le recensement général de la population de 1988, la population de Fatick (Fatick - Foundiougne - Gossas) atteint 475 970 habitants soit 6,9 % de la population totale du Sénégal. C'est la troisième région la moins peuplée du Sénégal, Fatick avec ses 201 950 habitants représente 42,5 % de la population totale de la région.

La population de pêcheurs est estimée à partir des enquêtes-cadres effectués en 1991, à 5500 pêcheurs, 2 500 opérant sur la partie maritime et 3 000 dans la zone continentale. Ainsi on estime l'effectif total de pêcheurs originaires de la zone à 7 700 dont 5 400 résidents et 2 300 migrants. Il existe 74 villages et campements de pêcheurs dans la zone. L'importance de la pêche varie selon le lieu et est liée au nombre de pêcheurs.

#### 3.1.- Situation administrative

Le village de Missirah est compris dans l'arrondissement de Toubacouta qui se situe dans le département de Foundiougne et dépend administrativement de la région de Fatick. L'arrondissement de Toubacouta comporte quatre communautés rurales : Toubacouta, Nioro Alassane Tall, Keur Samba Guèye, Keur Saloum Diané.

La communauté rurale de Toubacouta s'étend du nord-ouest au sud-ouest de l'arrondissement. Elle est limitée au nord par l'arrondissement de Niodior et la commune de Sokone à l'est par les communautés rurales de Nioro Alassane Tall et de Keur Saloum Diané, au sud et sud-est respectivement par la Gambie et la communauté rurale de Keur Samba Guèye, à l'ouest par l'océan atlantique.

Le siège de la sous-préfecture se situe à Toubacouta qui est traversé par la route nationale reliant Fatick, à la capitale gambienne via Kaolack.

La zone se divise en trois sous-zones homogènes : forestière, continentale et insulaire.

Les principales activités sont l'agriculture, l'élevage et la pêche grâce à la présence des bras de mer qui s'infiltrent dans le continent et constituent la source d'un potentiel halieutique important.

L'arrondissement compte 183 villages et hameaux dont 51 dans la communauté de Toubacouta.

Situé à l'embouchure du Sine et du Saloum, à l'extrême sud de la région de Fatick, Missirah est l'agglomération du continental, la plus rapprochée des îles et constitue à la fois le débarcadère et le lieu de communication directe avec le reste de la zone.

Les voies et pistes de communication déterminent l'importance des échanges économiques : la route butimée nationale Kaolack-Banjul, via Passy-Sokone et la voie latéritique qui relie Toubacouta à Missirah en passant par les villages de Bany, Dassilam, Nemaba et Baccadadj.

La route de Toubacouta - Missirah connaît des ruptures en raison des grandes pluies. Mais l'accès aux différents villages est possible par la mer et les bolongs. Les habitants de la région entretiennent d'étroits rapports avec ceux de la Gambie : les populations consommaient pour environ les 3/4 de produits de Gambie en particulier le sucre et le riz.

Il faut noter l'existence de points de vente, de marchés de village, tenus toutes les semaines selon un système rotatif (les lumas).

### **3.2.- Situation sociale de la sous région**

La population totale en 1991 est de 60 402 habitants selon le recensement annuel administratif de l'arrondissement : 15 440 femmes, 16 844 hommes-adultes. L'effectif des enfants de moins de 14 ans s'élève à 15 138 garçons et 12 980 filles. La majorité des habitants est mandingue et la religion l'islam.

Selon la légende ce sont des populations de "sérères pêcheurs" appelés "niominka" qui ont été contraints autrefois à émigrer des îles de Niodior et de Dionewar par les "socés" venus du sud pour instaurer l'islam.

Les "sérères" désormais captifs ont suivi les "socés" dans la forêt plus au sud "niombato" où ces derniers vivaient déjà. Ils ont dû adopter la langue et l'agriculture et certains sont allés jusqu'à se désintéresser de leur activités principale qu'était la pêche.

Les noms sérères tels que Diouf, Ndiaye, Sarr, Senghor etc. se retrouvent chez les socés du Niombato.

Les populations des îles sont plutôt des pêcheurs et celles de la zone continentale, des agriculteurs pour qui la pêche constitue une activité marginale.

### **3.3.- Le village de Missirah (monographie)**

Selon les témoignages reçus, le village de Missirah serait fondé au début de la deuxième moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle (vers 1857) par deux frères : Fodé Senghor et Lamine Senghor.

Ils venaient d'une des îles du Saloum, Gouffara, située au nord de l'actuel emplacement de Missirah.

L'idée de la création du village vint à Fodé (l'aîné) en songe, alors qu'il vivait en territoire gambien où il s'initiait au Coran. Fodé, de son vrai nom Diogomayé Senghor, quitta la Gambie en compagnie de son frère et se lança à la recherche du lieu qui lui avait été indiqué en rêve. Il dut le reconnaître par un grand baobab surplombant le fleuve et dont les trois quarts des racines immergeaient dans l'eau.

Les deux frères séjournèrent auparavant dans plusieurs villages situés en bordure du fleuve (Djinak, Bara, Mansarinko Koumberg, Karang), Soukouto est le nom donné au lieu découvert et qui signifie en socé (mandingue) : les premières maisons.

Après un séjour de trois années, Soukouto s'avèrera étroit et Fodé fut obligé de se retirer (700 mètres du baobab, à l'emplacement actuel de Missirah. Il y construit une mosquée en paille, prit le titre d'Almamy (Imam) et nomma son frère Lamine aux fonctions d'Alkaly (Chef de village et gardien des principes de la loi islamique - Charia).

Ainsi naquit Bara Kounda le premier quartier du village de Missirah. Quelques années plus tard les parents basés dans les autres localités viendront les rejoindre pour former des quartiers portant le nom des villages d'origine : Ndoffane, Ndiorène, Djinfandor, Diattakouna, Concotta, Ngadior...

Jusqu'à nos jours, par succession patrilinéaire, c'est de "Senghor Kounda" (la maison des Senghor) que sont choisis les Imams et les Alkalis qui président aux destinées du village.

Par la voie latéritique, Missirah est à une distance de 13 km de Toubacouta en passant par les villages de Bany, de Dassilame, de Mademba et de Baccadaji.

D'après le recensement administratif de la sous-préfecture de Toubacouta effectué en 1991, le village de Missirah compte environ 1 500 habitants répartis en sept quartiers, soit 538 enfants (de 0 à 13 ans), 500 femmes et 342 hommes et le reste des adolescents de plus de 14 ans non imposables (L'impôt y est fixée à 1 000 francs CFA par personne âgée de plus de 14 ans).

Cette population est entièrement mandingue et musulmane à l'exception des étrangers (fonctionnaires et travailleurs saisonniers) et des sérères qui habitent le quartier de Ngadior.

Selon les habitants, le village est entièrement compris dans le parc national du delta de Saloum qui se trouve à 12 km de la frontière avec la Gambie par les bolongs.

L'agriculture est la principale activité (mil, arachide). La pêche, pourtant très florissante est laissée aux pêcheurs sérères qui débarquent pendant la saison de campagne (de novembre à mai).

Le poste de contrôle des pêches maritimes existe depuis la date de démarrage des activités en 1981. Le Centre Sénégal-Japonnais inauguré en 1989 a débuté son fonctionnement en février 1990.

**DEUXIEME PARTIE :**  
**METHODOLOGIE D'ENSEMBLE**

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

## 1.- PROBLEMATIQUE

Le Sénégal est confronté depuis ces dernières années à une dégradation des ressources naturelles de son environnement. Cette situation a des origines diverses et se manifeste par une raréfaction des ressources biotiques, une érosion côtière très prononcée sur certaines zones, une prolifération des pollutions occasionnées par une urbanisation très brusque et anarchique et l'avènement des grands barrages construits sans prévision de leurs conséquences sur l'environnement.

"L'économie sénégalaise est entrain de subir les retombées de cette dégradation de l'environnement avec la diminution et l'absence de devises provenant des ressources halieutiques, agricoles et touristiques". Ce bilan sévère est celui du ministère du Tourisme et de l'Environnement (J.A.E n° 15, mai 1992).

Les populations rurales du Sénégal sont les plus touchées et surtout les femmes qui représentent 51 à 52 %. "Elles sont les premières victimes de la dégradation de l'environnement à cause du rôle qu'elles jouent dans la gestion des ressources du ménage : eau, alimentation, énergie, etc." (Anonyme, 1988).

La déclaration d'Abuja sur le développement participatif, 1990 stipule : "Le développement dépend de la reconnaissance et de la mobilisation de cette ressource humaine essentielle que représentent les femmes".

La pêche artisanale en Afrique est caractérisée par différentes spécialisations dont la division sexuelle du travail. Le rôle de la femme dans l'organisation économique et sociale de la pêche est central. Leur intervention se situe de façon significative à cinq niveaux :

- 1.- elles assurent traditionnellement le lien premier et entre la production et l'échange ;
- 2.- elles dominent le secteur de la transformation artisanale et l'usage des technologies qui lui sont associées (fumage, séchage, fermentation) ;
- 3.- elles sont responsables de la plupart des activités génératrices des revenus autres que la pêche ;
- 4.- elles gèrent l'essentiel de la vie domestique et assurent souvent d'autres fonctions de gestion financière et comptable pour leur mari ou leur unité de pêche ;
- 5.- enfin, à un niveau plus discret, elles participent à l'allocation des facteurs de production de la pêche (Sène, 1985).

"Par delà les aspects purement économiques, la transformation artisanale pose tout le problème du rôle de la femme dans la pêche artisanale et plus généralement dans les sociétés des pêcheurs" (Weber, 1991).

La pêche est devenue au fil des années, un secteur vital pour l'économie sénégalaise. Elle emploie 150.000 personnes environ, réalise un chiffre d'affaire de 41 milliards de FCFA et occupe la première place devant les arachides depuis 1985. Elle joue un rôle important dans la satisfaction des besoins alimentaires des populations du Sénégal. Le poisson constitue la première source de protéines animales ; sa part dans la consommation de protéines animales est supérieure à 75 % pour l'ensemble du Sénégal (Chaboud et Kébé, 1986).

La consommation moyenne de poisson par habitant au Sénégal est de 26 Kg par an, le double de celle mondiale. Pour la seule région de Dakar, elle est de 45 Kg (Chaboud et Kébé, 1990) et pour certaines localités, notamment les Iles Saloum, le poisson constitue la principale source de protéine animale (plus de 90 % de la ration alimentaire).

Par ailleurs dans la zone naturelle du Sine Saloum, la pêche et les activités annexes (transformation) sont devenues une des sources les plus importantes de revenu à la suite au déclin de l'agriculture et de la dégradation des ressources foncières.

La volonté politique d'accélérer le développement économique et social des régions de Fatick et de Kaolack, est clairement affirmée par le gouvernement sénégalais. Le secteur halieutique est spécialement visé. C'est pourquoi, les autorités sénégalaises ont impulsé la création d'un centre de pêche à Missirah et le redémarrage de l'usine de Djifère reprise par une société privée...

La transformation artisanale constitue sans doute la forme la plus ancienne de valorisation des débarquements piroguiers. Elle a donné naissance à des circuits de distribution s'éloignant de la zone littorale (intérieur du Sénégal et autres pays africains). Elle revêt une importance qui procède du fait qu'elle constitue une alternative aussi bien pour le pêcheur (par rapport au maréyage) que pour les consommateurs sénégalais (par rapport au poisson frais). Elle permet d'absorber aussi une partie du chômage issu du milieu rural constituant ainsi un réservoir de main-d'oeuvre importante.

Les principales méthodes de transformation artisanale du poisson en milieu sénégalais sont au nombre de cinq (5) : la fermentation et le séchage ; le séchage ; le salage-séchage ; le fumage ; le braisage. Seules les trois premières méthodes sont pratiquées à Missirah.

L'importance des produits de la transformation artisanale se résume en différents points : pour la consommation courante, le poisson joue un rôle de premier plan tant par sa valeur que par sa quantité et son prix ; par sa facilité de conservation et de stockage ; pour l'alimentation prothétique des populations à faibles revenus ; pour la constitution des réserves de poissons consommables en hivernage (période de basse production) ; la transformation permet la valorisation de tous les surplus de la pêche ; et enfin, c'est un facteur de régulation des prix des produits frais par les quantités qu'elle absorbe aux dépens de la commercialisation.

Dans les sociétés de pêcheurs, la transformation artisanale des produits halieutiques est l'apanage des femmes bien que depuis quelques temps, on note une intrusion de plus en plus prononcée des hommes dans cette activité.

Les facteurs environnementaux liés à la transformation des produits halieutiques sont de différents ordres : **la mise à terre** est l'unique source d'approvisionnement ; **l'humidité de l'air** est un facteur limitant de la transformation du poisson car elle gêne l'évaporation de l'eau de constitution de ce dernier ; **l'ensoleillement** est capital dans la transformation artisanale car il contribue au séchage du produit ; **la vitesse de l'air** intervient dans la transformation artisanale du poisson en jouant sur l'évaporation de l'eau.

"Les femmes fournissent 60 à 80 % de la production alimentaire dans de nombreuses régions du continent" (R.F.D. 1992). Et comme l'affirme Idriss Jazaïni, Président du FIDA. (Soleil 2 Juillet 1992) : "La clé du problème alimentaire est avec les femmes".

Les tâches quotidiennes des femmes les amènent à entretenir des liens étroits avec l'environnement. Elles sont les premières victimes lors de la détérioration du milieu, par les différentes activités qu'elles gèrent (préparation des repas, recherche de bois et d'eau, entretien de la maison...).

Lorsque les sources de combustible et d'eau à usage domestique ou de transformation ne sont pas disponibles, la charge du travail des femmes s'accroît, le niveau de vie des zones rurales diminue. La femme qui gère les biens de la famille reste vulnérable et nul n'ignore que la pauvreté à l'échelle familiale et nationale a des conséquences néfastes sur l'environnement.

Sur les lieux de transformation, on constate souvent que chacune s'occupe de son coin ; l'état général du site peut être très déplorable.



En plus de ce problème réel d'environnement, le travail de la femme est souvent jugé "non productif" puisqu'elle s'effectue à 80 % en milieu rural, dans le secteur informel, donc n'entrant pas dans la "comptabilité nationale".

- Pourquoi donc ce manque d'intérêt des transformatrices pour leur site de travail ? Est-ce dû au fait qu'elles ne sont pas propriétaires ? Le problème de salubrité est souvent réel malgré l'organisation des femmes en groupements d'intérêt économique.

Mais peut-on considérer le travail de transformation artisanale du poisson comme non productif ?

Le travail de la femme dans le secteur informel diffère du travail domestique qu'on juge souvent improductif parce que non comptabilisable.

La femme participe à la vie socio-économique dans les formations sociales dites "traditionnelles" car elle contribue à la qualité de la vie familiale et sociale par son rôle souvent caché de banquière.

De ces questionnements découlent nos hypothèses de recherche qui se résument en trois points.

## **2.- HYPOTHESES DE RECHERCHE**

### **2.1.- Première hypothèse : Analyse de l'activité de la femme et de son organisation au sein du G.I.E.**

La femme est au centre des activités liées à la pêche par le rôle qu'elle joue dans les sociétés de pêcheurs (transformation, commerce). L'organisation en groupement d'intérêt économique (G.I.E) peut constituer pour la femme un intérêt certain par l'augmentation de ses revenus et par l'amélioration de ses conditions de travail.

Au travers de cette première hypothèse, nos investigations devront nous permettre d'apporter des réponses aux questions suivantes :

- Qui sont ces femmes transformatrices de produits halieutiques ?
- Comment se fait la gestion de "l'affaire" au sein du GIE ?
- Comment le GIE s'insère-t-il dans les différentes activités socio-économiques de la région et plus particulièrement la pêche ?
- Quelles sont les opportunités et les contraintes liées à cette activité ?
- Avec le désenclavement de Missirah par la création d'un centre de pêche, comment les projets intègrent-ils le travail des femmes ?
- Existe-t-il des performances au sein du GIE ? Et enfin quels sont les besoins en formation technique, en information (accès au crédit, alphabétisation, vulgarisation de nouvelles technologies, des techniques de conservation de produit, etc.).

Les réponses à ces différentes questions seraient de nature à formuler un certain nombre de propositions visant à accroître la productivité et à améliorer les conditions de travail de la femme.

### **2.2.- Deuxième hypothèse : l'activité de la femme au sein du GIE par rapport à la famille et à la société**

Les revenus tirés de l'exploitation des produits de la pêche doivent permettre d'améliorer la qualité de vie et la santé des femmes, des enfants et de toute la famille :

- Comment la femme participe-t-elle au budget par rapport à son conjoint, ses co-épouses, son groupe et sa société, avec les revenus issus de la transformation ? Quelle place occupe-t-elle au sein de sa famille, de son groupement ?

Une participation significative de la femme au budget familial par la femme peut-elle apporter des améliorations pour la satisfaction des besoins fondamentaux de la famille (nutrition, santé, instruction, habillement, logement, hygiène...)?

Comment la femme gère-t-elle son travail et ses revenus au sein du G.I.E. ?

Combien de temps consacre-t-elle à sa famille, à son travail, et enfin comment organise-t-elle sa journée, son temps... ?

La deuxième hypothèse nous fera mieux saisir l'importance de la place de la femme de Missirah dans sa famille, son groupement d'intérêt économique et sa société et de voir si l'activité au sein du GIE ne prédomine pas sur la structure familiale.

### **2.3.- Troisième hypothèse : l'activité de la femme dans le G.I.E. et son impact dans l'environnement socio-économique et biophysique**

La transformation artisanale en milieu rural nécessite l'utilisation des produits de l'environnement (eau, bois, herbes, sol, etc.) et quand il y a un manque d'intérêt pour le milieu, il en découle des conséquences néfastes du point de vue socio-économique.

- Les GIE des femmes de Missirah jouent-ils un rôle dans la gestion de l'environnement ? Y'a-t-il une dynamique de groupe en matière d'hygiène et de salubrité des lieux et des produits transformés ? Les femmes sont-elles propriétaires du site ?

- Le centre de pêche, le poste de contrôle des pêches maritimes, la Caisse Nationale de Crédit Agricole du Sénégal (CNCAS), le Programme de développement de la pêche artisanale de la Petite Côte (PAPEC) prennent-ils en charge le volet environnemental ? Comment intègrent-ils le travail des transformatrices de Missirah ? Comment réagissent-ils pour préserver la qualité de leur environnement en vue de réaliser un développement durable du point de vue écologique, économique et social ?

A travers cette troisième hypothèse, nous chercherons à mieux cerner les problèmes environnementaux (qualité du produit, du milieu, etc.) et voir si une Education Relative à l'Environnement (ERE) est opportune à Missirah et nous permettrait de proposer une organisation et un encadrement adéquat des GIE.

## **3.- METHODOLOGIE**

### **3.1.- Choix du milieu**

C'est dans le cadre du programme de recherche du CRODT intitulé : "projet d'étude du système pêche de l'estuaire du Sine Saloum" que nous avons intégré l'équipe pluridisciplinaire de recherche du centre, conduit par un de nos professeurs à l'ISE. Missirah constitue la base de l'équipe de recherche, le village centre.

Le Programme d'étude comporte un volet socio-économique chargé de faire des recherches sur l'activité des pêcheurs, nous avons saisi l'opportunité pour nous intéresser aux femmes transformatrices.

L'objectif du programme de l'étude du CRODT est le suivant : fournir aux autorités "(décideurs et développeurs) les connaissances de base indispensables sur l'environnement hydroclimatique, les ressources halieutiques et les systèmes

d'exploitation" ; en ce sens, notre choix s'est porté sur les femmes qui se consacrent à la transformation des produits de la pêche.

### **3.2.- Entretiens**

Notre séjour à Missirah nous a permis de nous entretenir avec le chef du village de Missirah qui a retracé l'historique du village, le sous-préfet de Toubacouta ; le directeur et maître de l'école, les directeur et les agents du centre de pêche sénégallo-japonais ; les agents de la DOPM et du CAMP, la responsable du poste de santé ; les responsables des deux GIE de transformation de produits halieutiques et leurs membres.

### **3.3.- Recherche documentaire**

Pour une meilleure connaissance théorique du milieu et de l'objet notre étude, les documents de référence du CRODT ont été consultés en premier lieu ; ensuite des mémoires de fin d'études, des documents de séminaires, des rapports divers... dans les bibliothèques des organismes tels que le CRODT, PNUE, UNICEF, ORSTOM, ISE, FAO, UNSO etc.

### **3.4.- Choix de la population cible**

Notre choix s'est porté sur l'activité des femmes transformatrices des produits halieutiques appartenant à des groupements d'intérêt économique (structure organisée).

L'étude n'est point "sexiste", mais s'appuie sur les besoins et l'activité socio-économique de la femme dans le secteur de la pêche et les réalités que vivent ces femmes dans leur environnement biophysique, familial et social.

La contribution des femmes dans le développement est incontestable au Sénégal ; et Missirah dans la région de Fatick est une zone qui n'a pas encore fait l'objet d'étude sur le travail des femmes dans le secteur de la pêche, d'où l'opportunité de l'étude.

### **3.5.- Choix de l'échantillon**

Le choix de notre échantillon de femmes s'est fait à partir de la liste des adhérentes (membres) des deux GIE de femmes transformatrices. Ainsi nous avons pu constituer un échantillonnage avec la plus grande probabilité de hasard, à l'aide de la table de probabilité et de statistique de Random ou "Random Number".

Dans une population de 106 femmes, membres des deux GIE, 30 individus ont été sélectionnés comme suit :

- dix (10) dans le GIE des femmes des Missirah ;
- vingt (20) dans le "GIE de transformation des Fodé Senghor", constitués respectivement de 28 (vingt huit) et de 78 (soixante dix huit) membres (voir annexe).

L'enquête effectuée auprès des trentes (30) femmes transformatrices des deux GIE confondus, nous a permis de recueillir des réponses d'une manière plus globale.

### 3.6.- Déroulement de l'enquête

L'enquête s'est déroulée en deux phases :

- 1.- la pré-enquête ;
- 2.- l'enquête proprement dite.

#### 3.6.1.- La pré-enquête

Pour parfaire le questionnaire et mieux cerner nos hypothèses nous avons testé notre enquête auprès de cinq (5) femmes) lors de notre première visite des lieux et de la prise de contact avec les femmes.

Cette pré-enquête a permis de modifier le questionnaire : en reformulant sous forme de tableaux et fiches techniques certains points importants (voir questionnaire en annexe) ; une partie observation en dernière page a été rajoutée pour recueillir des éléments pouvant intéresser l'analyse des données (Exemple : organisation d'une unité de pêche).

#### 3.6.2.- L'enquête proprement dite

Le questionnaire d'enquête comporte trois (3) parties : des questions fermées et ouvertes ; des tableaux sur les coûts de transformation, la journée de travail de la femme ; son emploi du temps pendant un cycle de production, le prix de revient du produit transformé et une fiche technique pour chaque type de produit.

L'enquête s'est déroulée du 24 Février au 1er Mars 1992 en période d'activité florissante de la pêche communément appelée "campagne de pêche" (période des upwelling).

#### 3.6.3.- Les difficultés

Le questionnaire d'enquête, écrit en français a été traduit en Wolof ou en socé. Puisque l'enquête s'est déroulée sur le lieu de travail, nous étions parfois interrompu par les déplacements des femmes (1 ou 2 fois) allant soit répondre à un client, ou surveiller leur produit etc.

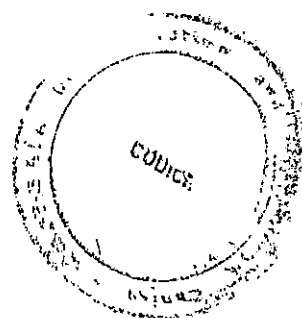
#### 3.6.4.- Traitement des données de l'enquête

Dans un premier temps, nous avons procédé à un dépouillement manuel du questionnaire. Nous avons ensuite bénéficié de l'appui du bureau de calcul du CRODT pour le codage, la saisie et le traitement informatique des données. Nous avons utilisé le logiciel statistique SAS (COSINGUI et WANIEZ, 1989).

#### 3.6.5.- Activités annexes du chercheur

- Les différents entretiens que nous avons eus avec les femmes de Missirah et la population du village nous ont poussée à effectuer plusieurs démarches auprès des autorités du pays pour une meilleure prise en charge de leurs doléances.

- L'observation participante nous a permis de collecter le maximum d'informations et d'avoir une meilleure connaissance du milieu et des préoccupations de la population.



**TROISIEME PARTIE :**  
**ANALYSE DES RESULTATS**

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

## 1.- CARACTERISTIQUES DES FEMMES TRANSFORMATRICES DE MISSIRAH

### 1.1.- Age

L'âge des femmes de notre échantillon varie entre 26 et 60 ans. La tranche d'âge la plus représentative se situe entre 40-45 ans et représente un taux de 33 %. Il faut noter que les femmes de plus de 50 ans occupent une place non négligeable (10 %) dans notre échantillon ce qui nous témoigne du dynamisme et de l'ancienneté de l'activité de transformation à Missirah. Les plus jeunes de 26 à 30 ans (10 %) s'adonnent à cette activité parce que leur mère ou une parente proche (tante) sont des transformatrices et habitent dans la même concession.

### 1.2.- Ethnie

L'éthnie dominante reste le socé (mandingue) avec 63 % de l'effectif, le reste est constitué par les sérères. Il faut noter que parmi ces derniers, certaines se considèrent socé car ayant un des parents socé (surtout la mère).

### 1.3.- Lieu de résidence

Toutes les femmes enquêtées résident à Missirah. Pour 40 % d'entre elles, l'origine géographique est le chef lieu de la région c'est-à-dire Fatick. Les 43 % sont natives de Missirah et le reste (17 %) est originaire des villages environnants (Dionewar, Morfafaco, Fumela...).

Tableau N°3 : Origine géographique des femmes enquêtées de Missirah

Origine	Effectif	(%)
Fatick	12	40
Dionewar	1	3
Fimela	1	3
Kaolack	1	3
Marfafaco	1	3
Missirah	13	43
Ndayane	1	3
Total	30	100

### 1.4.- Confrérie

Les transformatrices enquêtées, toutes musulmanes appartiennent essentiellement à trois confréries : tidjane (33 %), mouride (27 %) et khadrya (23 %). Le reste (17 %) ne se réclame d'aucune confrérie.

### 1.5.- Situation matrimoniale

Les femmes sont en majorité mariées (87 %) et vivent avec leurs conjoints ; 47 % d'entre elles ont au moins une co-épouse avec qui elles partagent la même concession. Les 13 % sont des veuves et chefs de famille.

### 1.6.- Personnes en charge

Le nombre d'enfants par ménage se situe entre 8 et 10 pour 30 % des femmes enquêtées. Il atteint 16 pour 3 % d'entre elles. 57 % des ménages ont entre 2 et 5 enfants, le reste (10 %) a moins de 2 enfants.

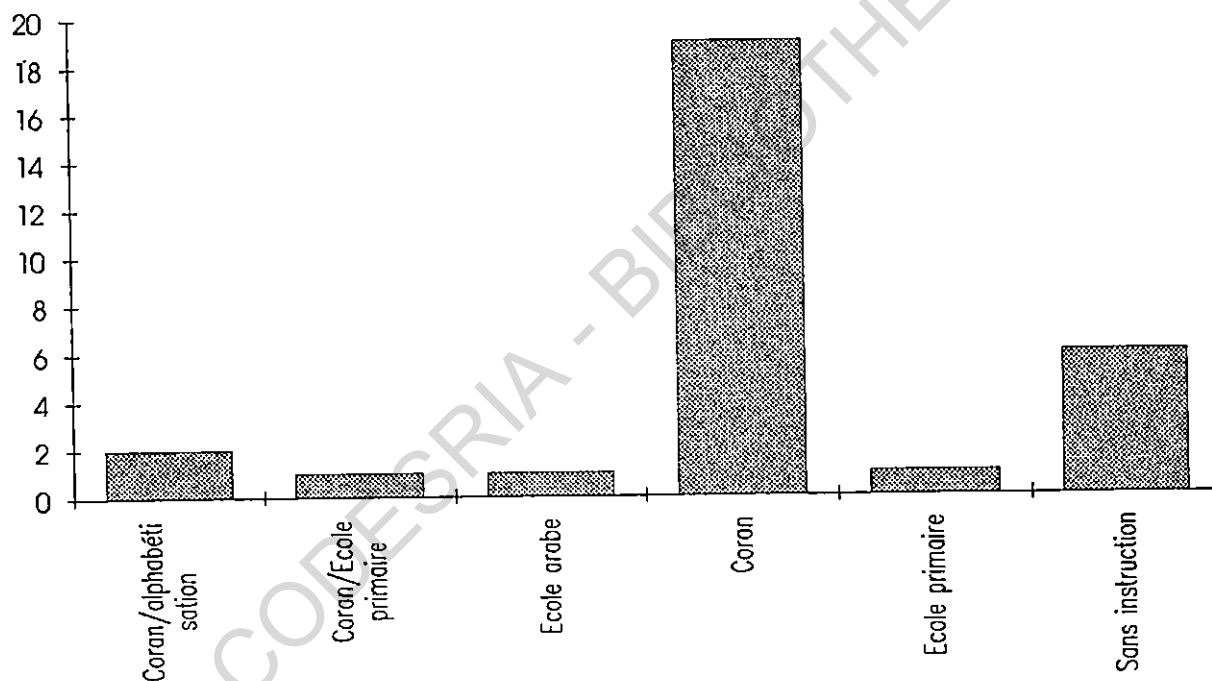
73 % des familles ont entre 3 et 6 personnes en charge en moyenne. Ce sont en général des parents proches (neveux, nièces, brues, beaux-parents...). La taille des familles peut atteindre 30 personnes pour 3 % des cas : ce sont les familles polygames (2 à 3 coépouses) qui reçoivent en plus de certains membres de leur famille, des pêcheurs saisonniers.

Il faut souligner que nos enquêtes se sont effectuées pendant "la campagne" de pêche, les pêcheurs restant chez leurs hôtes pendant 4 à 6 mois, avec leur(s) femme(s) et enfant(s).

### 1.7.- Le niveau d'instruction (Fig. 1)

Le niveau d'instruction est faible : 20 % ne savent ni lire, ni écrire, 7 % ont suivi des cours d'alphabétisation en socé et 63 % ont fréquenté l'école coranique.

Figure 1 : Niveau d'instruction des femmes



### 1.8.- Activités pratiquées

63 % des femmes transformatrices s'adonnent aux activités agricoles (pendant l'hivernage) soit dans le champ familial en secondant le mari, soit dans le cadre de travaux collectifs d'entraide entre parents et voisins au moment de la récolte.

Le petit commerce (légumes, conserves, sucre, huile, savon, tissu, etc.) provenant surtout de la contrebande de la Gambie est effectué par très peu de femmes (13 %).

La transformation des produits de la pêche constitue la seule activité pratiquée exclusivement pour seulement 23 % des femmes enquêtées et elle constitue une activité complémentaire à l'économie agricole familiale.

Pour la majorité des femmes (53 %), leurs conjoints sont avant tout des agriculteurs (mil, arachide). Seules 3 % sont mariées à des pêcheurs ce qui peut paraître paradoxal. Mais on note que l'activité de pêche est surtout pratiquée par des migrants venus des îles (Dionewar, Morfafaco...).

L'initiation de la population autochtone à la pratique de la pêche a débuté avec les activités du centre sénégal-japonais en 1990. C'est ainsi que 10 (dix) adolescents de 15 à 17 ans ont débuté un apprentissage sur les techniques de pêche.

### **1.9.- Situation du conjoint**

L'activité principale des époux socés des femmes transformatrices de Missirah est l'agriculture (53 %). Les autres sont des marabouts (3 %), des éleveurs (3 %), des ouvriers (3 %), des employés d'hôtel (10 %), de grands commerçants-maréyeurs ou vendeurs grossistes de poissons séchés (bana-bana) (15 %) dans les marchés des capitales régionales ou n'ont aucune activité (13 %).

### **1.10.- Femmes transformatrices et GIE**

La plupart des femmes ont au moins 15 ans dans la profession (57 %). Seules 3 % d'entre elles ont plus de 30 années dans la profession ce qui montre que l'activité de transformation des produits halieutiques n'est point récente à Missirah.

La perception du fonctionnement du GIE par les femmes, reste mitigée. Si toutes espéraient y trouver des facilités d'acquisition de crédit, de prêt de matériel, de facilité d'écoulement (marché), les avis restent toutefois partagés quant aux avantages et aux inconvénients des GIE.

Toutes les femmes reconnaissent que le fait d'appartenir au groupement constitue une force de cohésion du groupe. Elles regrettent le fait de n'avoir pas un leader capable de gérer le GIE. Ceci constitue un grand handicap pour le fonctionnement du groupement d'intérêt économique.

Cette succincte identification nous a permis de faire connaissance avec les femmes transformatrices de Missirah d'une manière plus précise.

Le Chapitre suivant mettra en exergue les caractéristiques socio-économiques de l'activité des femmes transformatrices.

## **2.- CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES DE L'ACTIVITE DES FEMMES TRANSFORMATRICES DE MISSIRAH**

Après avoir décrit les différentes techniques de transformation et déterminé la marge bénéficiaire perçue par les femmes sur les différents produits, nous avons procédé à une analyse des types de relation existant entre les femmes transformatrices et les autres agents intervenant dans le système : les pêcheurs, les agents de pêche et le centre de pêche sénégal-japonais. En effet, Missirah constitue un point de jonction avec les îles du Saloum.

### **2.1. Approvisionnement**

83 % des femmes s'approvisionnent directement auprès des pêcheurs (Fig. 2). Le prix d'achat des produits frais est discuté sur place et chaque femme prend sa part.

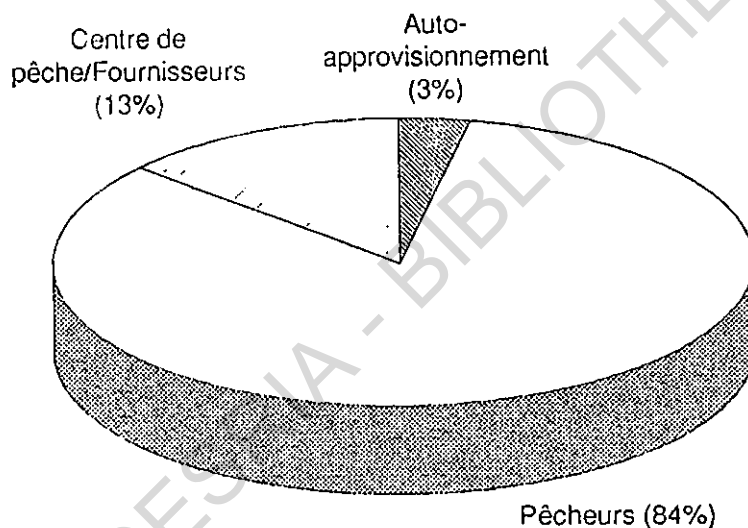


Seules 3 % des femmes disposent de leurs propres unités de pêche (pirogues, moteurs et filets) qu'elles louent à des pêcheurs saisonniers. C'est donc à elles que reviennent tout le produit de la pêche qu'elles gèrent à leur guise : elles se servent d'abord puis revendent le reste aux amies, parentes et aux autres transformatrices appartenant au même GIE.

Les prix dépendant du marché (l'offre et la demande) les femmes disposant d'une plus grande capacité financière ont l'opportunité de s'approvisionner sans contrainte.

Les 14 % achètent leurs produits à la fois auprès des pêcheurs et du centre de pêche de Missirah. Le centre de pêche dispose de ses propres unités de pêche qu'il confie à des pêcheurs. Ces derniers qui sont en apprentissage au centre ramènent du poisson qui est vendu par le centre aux consommateurs. Seul le surplus (silure) surtout est livré aux femmes transformatrices.

**Figure 2 : Sources d'approvisionnement de la femme transformatrice à Missirah**



## 2.2.- Description des différentes techniques

Les principales espèces débarquées par les pêcheurs au port de Missirah et qui sont les plus prisées par les transformatrices sont les machoïrons ou silures (*kong*), les mullets (*guiss*), les otolithes (*dioto*, *ngouka*, *tounoune*) les ethmaloses (*cobo*), les requins (*toumboulane*), les raies (*kharotum*), le cymbium (*yett*), le murex (*touffa*) et le huîtres (*yokhoss*).

Les produits obtenus après transformation sont du *guedj* (pour les espèces telles que le machoïron, la silure, l'otolith, le requin, la raie) ; le *tambadjang* pour les mullets et ethmaloses (tableau 4). Le *yett* et le *touffa* gardent leurs noms d'origine. Le *yokhoss* (huître), est récolté dans les marécages occasionnellement par les femmes.

**Tableau N°4 : Types de produits transformés à Missirah**

Type de produits	Guédj	Tambadjang	Yett	Touffa	Autres	Total	%
Types de poissons							
1.Silure -Machoiron, (Kong)	5					5	17
2. Otolithe (Dioto, Ngouka, Tounoune)	3					3	10
3. Requin-Raie (Tomboulane-Kharoume)	2					2	7
4.- Ethmalose (Cobo)		6				6	20
5.- Mulet (Guiss)		5				5	17
6.- Cymbium (Yett)			5			5	17
7.- Murex (Touffa)				3		3	10
8.- Autres					1	1	3
Total	10	11	5	3	1	30	100

On peut remarquer que le *tambadjang* constitue le produit le plus transformé en raison de sa rentabilité puis viennent le *guedj*, le *yett* et le *touffa*. Les huîtres (*yokhoss*) et le coquillage (*pagne*) viennent en dernière position.

**Tableau N° 5 : Type de produits transformés par rapport à l'éthnie considérée**

Ethnie	Socé	Sérère	Total	%
Type de produits				
<i>Guedj</i>	7	3	10	33
<i>Tambadjang</i>	7	4	11	37
<i>Yett</i>	3	2	5	17
<i>Touffa</i>	2	1	3	10
<i>Yokhoss</i>	0	1	1	3
Total	19	11	30	100

L'origine géographique et ethnique des femmes n'a aucune influence sur la technique de transformation du produit fini et le choix des espèces (tableau 5). Qu'elles soient originaires de Fatick, Kaolack, Missirah ou des îles, la même technologie est utilisée et les produits obtenus sont identiques (*guedj, tambadjang, yett, touffa...*).

La transformation proprement dite se déroule en trois phases :

- phase 1 - la préparation des espèces débarquées ;
- phase 2 - la fermentation ou la salaison à sec ;
- phase 3 - le séchage.

La technique de transformation varie selon l'espèce, le poids et la taille des produits.

### 2.2.1.- Phase 1 : la préparation des produits

Elle comporte quatre étapes : le tri, l'écaillage, l'éviscération, le coupage et l'étalage.

Une fois l'approvisionnement fait, le produit est déversé à même le sol ; les espèces sont triées selon le poids, la taille, leur morphologie et leur destination finale (*guedj ou tambadjang...*).

La deuxième étape consiste à débarasser certaines espèces de leurs écailles, nageoires et branchies.

L'écaillage des poissons de petites tailles (éthmaloses et mulets) est un travail long car nécessitant le concours de manoeuvres qui sont souvent secondés par les transformatrices elles-mêmes, une fois l'approvisionnement terminé.

L'éviscération survient ensuite, puis les poissons sont soit étalés (cas de *guedj*) soit maintenus sous leur forme initiale (cas du *tambadjang*). Le découpage en morceaux s'effectue au niveau des gros poissons (requins, raies de 5 à 10 kg). Le cymbium (*yett*), une fois débarassé de la coquille, subit la même opération que le murex (*touffa*).

## **2.2.2.- Phase 2 : la fermentation des produits**

Toutes les espèces subissent une fermentation plus ou moins longue.

### **2.2.2.1. Le saumurage (éthmalose, mulet, machoiron)**

Le saumurage est une opération d'immersion du poisson qui s'effectue pendant la nuit dans une solution salée (la saumure). Les concentrations très variables de la saumure influent sur la qualité du produit fini : "*salé séché*" ou "*saly*".

Pour obtenir des produits d'excellente qualité, certains fabricants répandent le sel fin sur les poissons étalés sur les claies de séchage pendant 4 à 5 jours. Les femmes de Missirah enduisent le produit à sécher de graisse ou d'huile de foie de poisson pour embellir leur aspect pendant le séchage. Le produit final devient rouge (sauce tomate "*Arigoni*"). Cet enduit n'est opéré que sur le *guedj*.

### **2.2.2.2. La salaison à sec**

Pour les gros poissons (requin, raie, machoiron...), après l'éviscération, le découpage et le lavage, on les soumet ensuite à une salaison à sec dans des paniers en oisier ou des cuves en ciment à raison d'une couche de sel par rangée de morceaux de poisson. Les paniers et les cuves sont couverts avec des sacs de jute pendant deux à quatre jours, les poissons sont ensuite séchés pendant cinq à six jours.

### **2.2.2.3.- La fermentation du *yett* (cymbium) et du *touffa* (murex)**

Une fois la coquille enlevée, on enfouit pendant deux à trois jours dans le sol ou dans des emballages en plastique pour activer la fermentation avant le séchage sur les claies.

## **2.2.3.- Phase 3 : le séchage**

Toutes les espèces seront mises à sécher. C'est la destination finale. Selon leur épaisseur, la durée du séchage varie de cinq à six jours en moyenne et les produits mis au soleil sont régulièrement surveillés par les femmes (environ toutes les deux heures).

Le soir, il est recouvert de sacs de jute ou de vieux chiffons pour éviter que l'humidité n'altère le produit et ne lui donne le goût de ranci.

L'odeur fétide dégagée par le poisson attire souvent les mouches qui y pondent des oeufs. L'éclosion de ces derniers donne des larves qui infestent le produit. Pour lutter contre ces larves, les femmes utilisent le sel et le piment en poudre, mais jamais d'insecticide.

Le poisson fermenté, sec et salé (*guedj*, *tambadjang*), le *yett* et le *touffa* possèdent un goût particulier très apprécié comme condiment et source de protéines pour les populations rurales.

### 2.3. Main-d'oeuvre et organisation du travail

Les manoeuvres constituent une main d'oeuvre non négligeable surtout en "période de campagne" où les produits frais sont en abondance. Leur nombre peut atteindre 3 à 4 par transformatrice pendant cette période.

Les travaux effectués par les manoeuvres sont surtout l'écaillage, le coupage, le pesage et la mise en sac des produits finis. Le reste du travail est effectué par la transformatrice (saumurage, salage, et surveillance du séchage). Les femmes également font appel aux manoeuvres pour le transport, du quai à l'aire de transformation, des gros poissons (raies, requins, machoïrons...).

Il faut noter que l'écaillage des mulets et ethmaloses surtout, nécessite beaucoup de temps et les manoeuvres sont en général secondés par des transformatrices.

Les types de poissons qui nécessitent le plus grand nombre de manoeuvres pour la transformation sont l' ethmalose et le mulet : (tableau n° 6). Tout autre poisson à écailles tels que la carpe blanche et le rouget sont soumis à la même opération d'écaillage. Le découpage en morceaux des gros poissons de 5 à 15 Kg (silure, raie, requin) nécessite également l'appui des manoeuvres puisque demandant plus de force physique. Les déchets sont déversés par les manoeuvres à la mer ou dans un coin du site.

**Tableau N°6 : Nombre de manoeuvres utilisés par type de produits**

Type de poisson	Nombre de Manoeuvres					Total	%
	0	1	2	3	4		
Ethmalose et Mulet		5	7	4	1	17	57
Machoirion et Silure	2		2			4	13
Requin et Raie		2	1	2	1	6	20
Cymbium et Murex		1	1			2	7
Autres...		1				1	3
Total	2	9	11	6	2	30	100

### 2.4.- Matériel et produits utilisés

Chaque transformatrice s'occupe de ses produits et engage, selon ses moyens financiers, un ou plusieurs manoeuvres. Le matériel utilisé reste sommaire : une planche, un rouleau de bois, une ou deux bassines, un écaille-poisson, un coupe-coupe, un couteau, des sacs de jute et de plastique, ainsi que des claies de séchage.

Les produits frais sont déversés à même le sol au fur et à mesure que la femme s'approvisionne.

Les produits, traités sont étalés sur les claies de séchage. On distingue les claies traditionnelles en bois et les claies modernes aménagées par le Centre et faites de béton, de planches et de grillage.

Les sacs de plastique sont surtout utilisés pour protéger le produit contre l'humidité. Pour le stockage, le sac de jute est recommandé puisque plus aéré.

Les produits utilisés pendant la préparation des espèces précitées sont l'eau de mer (lavage, saumurage), le sel et la graisse de poisson pour le séchage.

## 2.5.- Détermination de la marge bénéficiaire des transformatrices

### 2.5.1.- Coûts et marge bénéficiaire

Pour calculer les coûts liés à la transformation des produits halieutiques à Missirah, nous avons choisi les produits frais les plus utilisés.

Ainsi nous avons répertorié huit espèces : le machoiron (silure) ; l'otolithe ; le requin ; la raie ; l'ethmalose ; le mullet ; le cymbium et le murex.

Les silures, les otolithes, les requins et les raies donnent du *guedj* exclusivement.

Avec l'ethmalose et le mullet, on obtient du *tambadjang*. Le cymbium et le murex subissent la même technique de transformation. Ils sont produits en quantité moindre par rapport aux poissons.

Les produits frais sont achetés par kilogramme ou par tas (machoiron, otolithe, requin, cymbium et murex...) ou par bassine d'environ 30 Kg (mulet et ethmalose). Le poids du produit sec obtenu est plus ou moins égal à la moitié du poids du produit frais. Les produits finis ne doivent pas être "trop secs" car ils finissent par s'effriter. Le *tambadjang* perd en général la moitié de son poids en eau.

Le prix de vente comme le prix d'achat varie d'une espèce à une autre suivant la loi de l'offre et la demande.

Le coût de la transformation comprend les dépenses en matière première (produits frais) et en divers produits. Il s'agit du sel (25 FCFA/kg), du matériel utilisé : couteau (650 FCFA), bassin (1000 FCFA), sac de jute (300FCFA) et écaille-poisson (200FCFA).

La main d'oeuvre est variable selon l'espèce considérée :

- 250 FCFA pour couper 100 Kg de siliure (machoiron), requin ou otolithe ;
- 450 FCFA pour écailler 90 Kg de mullet ou ethmalose et
- 100 FCFA pour casser et étaler 10 Kg de cymbium.

Le matériel utilisé est le plus souvent vétuste. Il est remplacé après usure complète, généralement une fois par an.

Il faut noter que le Centre de pêche de Missirah en aménageant le site, a installé des robinets qui ne peuvent pas fonctionner en raison de la faiblesse du moteur du forage (réservoir de 1m<sup>3</sup> d'eau). L'eau courante n'est donc pas disponible pour les transformatrices. L'eau de mer est donc souvent utilisée pour le nettoyage.

Le Centre de pêche s'occupe de la réfection des claies mises à la disposition des femmes transformatrices.

Le tableau 7 résume les différents coûts des produits finis.

La connaissance des prix de revient et de vente nous a permis de déterminer la marge bénéficiaire perçue sur chaque kilogramme de produit transformé à Missirah.

Les résultats de l'enquête démontrent que les produits tels que le *tambadjang* (mulet et ethmalose) et le *guedj* (requin-raie) font l'objet d'un intérêt particulier pour les transformatrices vu la marge bénéficiaire importante (160 à 172 francs CFA par kilo).

La marge bénéficiaire perçue sur le murex est importante et fort intéressante (229 FCFA/Kilo). Mais ce produit est utilisé uniquement comme condiment et vendu en petite quantité.

**Tableau N°7 : Prix de revient et marge bénéficiaire des produits halieutiques par Kg**

Poisson frais	Produit obtenu	Coût de transformation (FCFA)	Prix de revient	Marge bénéficiaire
<b>1. Silure Machoirion</b> <i>(kong)</i> Poids frais = 100 Kg PA = 125 F/Kg VT = 12.500 F	<i>guedj</i> Poids sec = 55 Kg PV = 350 F/Kg	Main d'oeuvre..... 250 Coûteau..... 600 Bassine..... 1000 Sel ..... 500 Sac de jute..... 300 Produit frais..... 12.500 ----- TOTAL =..... 15.150	15.150 FCFA/55 = 275 FCFA/Kg	350 F - 275 F = 74 FCFA/Kg
<b>2. Otolithe</b> <i>(dioto, ngouka, tounoune)</i> Poids frais = 100 Kg PA = 150 F/Kg VT = 15000 FCFA	<i>guedj</i> 55 Kg PV = 500 F/Kg	Main d'oeuvre..... 150 Sel (25) Kg..... 625 Sac..... 600 Coûteau..... 600 Bassine..... 1000 Ecaille poisson..... 200 Produit frais..... 15000 ----- TOTAL =..... 18275	18.275 FCFA/ 55 = 332 FCFA	500 F - 332 F = 167 FCFA/Kg
<b>3. Requin-Raie</b> <i>(touboulane-kharoune)</i> Poids frais = 100 Kg PA = 75 F/Kg VT = 7500 F	<i>guedj</i> 55 Kg PV = 350 F/Kg	Main d'oeuvre..... 250 Sel..... 500 Sac..... 600 Coûteau..... 600 Bassine..... 1000 Produit frais..... 7500 ----- TOTAL =..... 10450	10.450 FCFA/ 55 = 190 FCFA	350 F - 190 F = 160 FCFA/Kg
<b>4.- Ethmalose</b> <i>(cobo)</i> Poids frais = 90 Kg PA = 10 F/Kg VT = 900 F	<i>tambadjang</i> Poids sec 45 Kg PV = 250 F/Kg	Main d'oeuvre..... 450 Coûteau ..... 600 Ecaille poisson..... 200 Bassine..... 1000 Sel..... 200 Sac..... 600 Produits frais..... 900 ----- TOTAL =..... 3950	3.950 FCFA/45 = 87 FCFA/Kg	250 F - 87 F = 172 FCFA/Kg
<b>5.- Mulet</b> <i>(guiss)</i> Poids frais = 90 Kg PA = 83 F/Kg VT = 7500 FCFA	<i>tambadjang</i> Poids sec = 45 Kg PV = 300 F/Kg	Main d'oeuvre..... 450 Sel (25 Kg)..... 625 Sac..... 600 Ecaille Poisson..... 200 Bassine..... 1000 Produit frais..... 7500 ----- TOTAL =..... 10375	10.375 FCFA/45 = 230 FCFA/Kg	300 F - 230 F = 70 FCFA/Kg
<b>6.- Cymbium</b> <i>(yett)</i> Poids frais = 10 Kg PA = 100 F VT = 1000 F	<i>yett</i> Poids sec = 7 Kg PV = 300 F	Main d'oeuvre..... 100 Coûteau..... 600 Sac plastique..... 200 Produit frais..... 1000 ----- TOTAL =..... 1900	1900 FCFA/7 = 271 FCFA/Kg	300 F - 271 F = 28 FCFA/Kg
<b>7.- Murex</b> <i>(touffa)</i> Poids frais = 10 Kg PA = 100 F/Kg VT = 1000 F	<i>touffa</i> Poids secs = 7 Kg PV = 500 F	Main d'oeuvre..... 100 Coûteau..... 600 Sac plastique..... 200 Produit frais..... 1000 ----- TOTAL =..... 1900	1900 FCFA/ 7 = 271 FCFA/Kg	500 F - 257 F = 229 FCFA/Kg

PA = Prix d'achat unitaire - VT = Valeur totale - PV = Prix de Vente

### 2.5.2. Lieu de vente des produits

Les femmes transformatrices de Missirah préfèrent vendre le produit fini sur place. Le déplacement hors du village nécessite d'autres frais (tableau 8). Le produit fini est souvent confié à une tierce personne (parents, amis, commerçants...) ce qui peut comporter des risques de perte, de mévente, ...). En plus, il faut prévoir d'autres dépenses [par exemple, pour 100 kg de *tambadjang* (mulet ou ethmalose)].

**Tableau N° 8 : Coûts liés à la vente des produits transformés hors de Missirah**

Frais supplémentaires	Coûts en FCFA
Transport (aller-retour)	1900
Transport du sac	1000
Remplissage du sac	250
Pesage (5 FCFA/Kg)	500
Certificat de salubrité délivré par la DOPM	100
TOTAL	3750 FCFA pour 100Kg soit 37,50FCFA/Kg

Ce coût supplémentaire (pour un aller-retour par exemple de Missirah à Kaolack) est non négligeable. La marge bénéficiaire de la transformatrice s'en trouvera réduite.

Même si le prix de vente des produits transformés reste plus élevé dans les marchés des capitales régionales (Kaolack, Dakar, Fatick...) il faut compter avec les aléas du marché qui rendent les gains précaires. C'est pourquoi 10 % seulement des femmes vendent la totalité de leurs produits sur ces marchés et les *luma* (marché hebdomadaire) (tableau 9). Elles font souvent des "affaires" avec des clients fixes chez qui elles livrent la marchandise.

Il existe aussi d'autres types de vendeuses qui se rendent elles-mêmes dans les marchés hebdomadaires pour ne confier leurs marchandises qu'à un autre vendeur appelé *bana-bana* (grossiste ou semi-grossiste) et repartir immédiatement pour Missirah. Il faut noter que ce phénomène est occasionnel.

**Tableau N° 9 : Lieu de vente des produits halieutiques**

LIEU	Effectif	%
Centre de pêche	1	3
Lieu de transformation Luma Région	7	23
Lieu de Transformation Luma	2	7
Lieu de transformation Régions	2	7
Lieu de transformation Luma	15	50
Luma	1	3
Régions	2	7
Total	30	100

## **2.6.- Relations entre les transformatrices et les autres intervenants**

### **2.6.1.- Relations entre les transformatrices et les pêcheurs**

Les pêcheurs saisonniers fournissent 83 % des produits frais aux femmes transformatrices membres ou non des GIE. Celles qui possèdent leurs propres unités de pêche (3 %) les confient à ces pêcheurs saisonniers. Elles gèrent la totalité des prises (distribution, vente, paie des pêcheurs, achat de carburant). Une unité de pêche est constituée d'une pirogue, d'un moteur et des filets. Le nombre de pêcheurs varie entre 2 et 4 par unité.

Les transformatrices, propriétaires d'unité de pêche vendent le poisson frais aux maréyeurs directement ou par l'intermédiaire du Centre surtout le poisson de premier choix (capitaine, sole,...). Ensuite elles se servent et le reste est vendu en priorité aux parentes et amies transformatrices d'abord. Ce qui provoque des frustrations auprès des autres membres des GIE.

Le partage des revenus tirés de la pêche (pour ces unités appartenant aux transformatrices) a lieu à la fin de la campagne (février à juin). Il s'effectue de la manière suivante : du produit de la pêche sont défalqués les frais journaliers de marée (1000 FCFA pour les repas de l'équipage, 4500F à 10.500 FCFA pour le carburant). Le reste est réparti en parts égales entre l'équipage et l'équipement (pirogue, moteur et filet), soit au total 7 parts.

A la fin de la campagne, la part de chaque pêcheur peut varier entre 35.000 et 50.000FCFA. La gérante, propriétaire de l'unité de pêche reçoit les parts attribuées à l'équipement pour assurer le renouvellement du capital.

### **2.6.2.- Relations entre les transformatrices et les agents des pêche**

Les agents des pêches sont chargés entre autres du contrôle de la qualité et de la salubrité des produits frais et transformés.

Le passage auprès de ce service est obligatoire pour la délivrance du "Certificat d'Origine et de Salubrité" (COS) des produits pour les femmes qui vendent uniquement en dehors de Missirah.

Certaines d'entre elles perçoivent bien la mission assignée à ces agents des pêches. Par contre, la plupart d'entre elles déclarent n'avoir aucun rapport avec eux puisqu'elles vendent leurs produits sur le lieu de transformation et aucun contrôle n'est exercé sur elles.

### **2.6.3.- Relations entre les transformatrices et le Centre de pêche**

Les relations entre les femmes et le Centre de pêche sénégal japonais se limitent essentiellement au prêt de matériel (claire, bac de saumurage, place aménagée). Parfois en cas d'excédent de production, le reste (machoiron surtout) est vendu aux groupements de femme.

Le Centre réfectionne aussi les claires de séchage abimées.

Les femmes ayant leurs propres unités de pêche entretiennent des rapports privilégiés avec le Centre pour la vente de poissons (sole, silure, capitaine), les prêts de matériel de pêche et l'achat de carburant.

Avec l'implantation du Centre, Missirah reçoit beaucoup de visiteurs ce qui augmente le nombre de clients venant s'approvisionner en produits séchés sur place.

Ce chapitre a permis de décrire les caractéristiques socio-économiques de l'activité de la femme formatrice de Missirah en décelant les différents points, les contours et l'intérêt de cette activité. Le chapitre mettra en relation la femme formatrice avec son environnement immédiat.





**b.- Analyse d'un cycle de production de la femme transformatrice**

Les femmes passent la majeure partie de leur temps sur place. Elles surveillent toutes les 2 heures le produit mis à sécher, dans l'attente d'un éventuel client. Cela ne les empêche pas de s'approvisionner et de faire le travail de transformation en même temps.

Le tableau 10 montre l'enchevêtrement des activités pratiquées par la femme transformatrice de Missirah. Il apparaît clairement que ceci ne favorise ni le repos ni le travail en groupe.

Si la préparation du déjeuner est réalisé par une aide (fille, brue, coépouse,...), pour la plupart d'entre elles, la préparation et la cuisson du dîner leur reviennent car elles ramènent le plus souvent à la maison du poisson frais et sec le soir en rentrant.

Il faut noter que certaines tâches se répètent dans la journée : la surveillance des produits mis à sécher, l'approvisionnement et la préparation du produit, le puisage d'eau, la recherche de bois...

La vente des produits séchés se fait tous les jours sur place au fur et à mesure de la demande des clients : 50 % des femmes vendent sur le lieu.

**Analyse du cycle de production**

En plus des activités journalières décrites plus haut (tableau 10), les tâches liées exclusivement au cycle de production de la transformatrice de Missirah sont capitulées dans ce tableau 11 :

- l'enrobage de graisse de poisson, tous les matins et après-midi, du 3ème au 5ème jour pour l'obtention de la couleur "rouge dorée" (arigoni) ;
- la surveillance du poisson mis à sécher (3 à 4 fois par jour) contre les prédateurs (oiseaux) et l'excès d'ensoleillement ;
- le stockage dans des sacs de jute, le 5ème ou 6ème jour et la vente au détail.

L'approvisionnement et la transformation des produits halieutiques rentrent dans le cadre des activités journalières de la femme (tableau 10).

Les activités annexes se font pendant les heures creuses. Les femmes sont souvent en groupes pour décortiquer l'arachide, l'oseille, le piment ... Elles profitent de ces moments pour s'adonner aux tontines.

Les déplacements surviennent quand elles sont appelées chez elles pour régler un problème urgent ou cueillir et entretenir le champ de légumes ou enfin rechercher de l'eau ou du bois de chauffe.

La fin du cycle a lieu en général le cinquième ou le sixième jour. Le produit est donc sec à point : les femmes attendent le client sur place (50 % des cas). Certaines d'entre elles engagent un manoeuvre pour le pesage et la mise en sac. Des échantillons de ces produits subiront un contrôle du service local des pêches maritimes en vue de la délivrance d'un COS.

**Tableau 11: Cycle de production d'une femme transformatrice de Missirah**

Jours	1er jour	2ème jour	3ème jour	4ème jour	5ème jour	6ème jour
Activités des femmes						
1) Activités journalières (idem)	//////////	//////////	//////////	//////////	//////////	//////////
2) Surveillance du poisson	//////////	//////////	//////////	//////////	//////////	
3) Enrobage de graisse			//////////		//////////	
4) Mise en sac (stockage)					//////////	//////////
5) Activités annexes (décorticage arachide et oseille, causerie...)		////////// //////////		////////// //////////		
6) Déplacement (maison, lieu de transformation, champ, puits)	////////// //////////		////////// //////////		////////// //////////	
7) Fin de cycle - Vente dans les lummas - attente du client						////////// //////////

### 3.1.2.- Participation de la femme transformatrice au budget familial

Le budget familial donne l'état de prévision des recettes et des dépenses. Son établissement mensuel n'existe pas en milieu rural. Mais les rubriques, tels que l'alimentation, l'habillement, les soins, l'hygiène et la santé, la scolarité des enfants, l'entretien de la maison etc. font l'objet d'une attention particulière chez les femmes ayant des revenus tirés des bénéfices de la vente. 17 % d'entre elles prennent en charge la totalité du budget (tableau 12) ; elles sont chefs de famille (veuves en général). Le reste (83 %), déclarent, en général, venir en aide à leur mari : *"mon mari n'a pas les moyens de subvenir à tous les besoins ; je m'occupe de la dépense quotidienne...."*. C'est au conjoint qu'incombe en général la charge du riz, du mil, le sucre et de l'impôt annuel. Quelle que soit l'activité de leur conjoint, les femmes transformatrices participent, selon la spécificité aux besoins de leur famille, donc à une partie des charges familiales.

Elles s'occupent principalement :

- des dépenses alimentaires quotidiennes telles que le poisson, les condiments... ;
- les soins de santé (achat de médicaments) ;
- de l'habillement à l'occasion des fêtes religieuses et de la rentrée scolaire ;
- de l'entretien de la maison (achat d'ustensiles de cuisine, de savon, de lessive...) ;
- de la literie.

Si elles déclarent aider le mari dans toutes les dépenses, 27 % d'entre elles participent aux dépenses précitées.

**Tableau 12 : Contribution de la femme transformatrice de Missirah au budget familial**

Profession du conjoint	Element du budget familial				Total
	Assure le Budget familial	Aide le mari : alimentation habillement soins de santé	Aide le mari : alimentation habillement soins de santé scolarité enfants	Aide le mari : alimentation habillement soins de santé scolarité enfants entretien maison	
Agriculteur	2	2	8	4	16
Fonctionnaire de l'Adm.		1			1
Marayeur			2	1	3
Eleveur	1		1		2
Employé dans le privé		1	1		2
Marabout				1	1
Ouvrier	1		1		2
Pêcheur		1			1
Retraité				1	1
Néant	1				1
Totaux	5	5	13	7	30
(%)	17	17	43	23	100

### 3.1.3.- Participation de la femme transformatrice à la vie sociale

Toutes les femmes transformatrices appartiennent à la fois à divers types de réseaux (tableau 13) :

- professionnel : Groupement d'Intérêt Economique (G.I.E) ;
- religieux : dahira (groupe de chant et de prières religieux) ;
- familial : mbotaye (rencontre familiale ou de classe d'âge) ;

- villageois : groupe d'entraide de travaux champêtres ;
- financier : tontine (association financière).
- politique.

**Tableau 13 : Participation de la femme transformatrice de Missirah à la vie sociale**

RESEAUX	ETHNIE		Total	%
	Sérére	Socé		
	N	N		
Association familiale professionnelle et religieuse		2	2	7
Association familiale professionnelle financière et religieuse	3	3	6	20
Association familiale professionnelle financière religieuse et villageoise	2	1	3	10
Association politique		1	1	3
Association professionnelle	1		1	3
Association professionnelle et financière		1	1	3
Association professionnelle et religieuse	1	6	7	23
Association professionnelle financière et religieuse	1		1	3
Association religieuse	1		1	3
Association religieuse et villageoise		1	1	3
Pas d'association	2	4	6	20
Total	11	19	30	100

- **Associations professionnelles** : 20 % déclarent à la date de notre enquête ne plus faire partie d'aucun réseau professionnel plus particulièrement le groupement qui ne leur rapporte plus rien depuis 3 ans.

- **Les cérémonies religieuses** se déroulent en moyenne 1 à 3 fois par mois (chants et prières). Les femmes participent également au ziarra annuel (1 à 2 jours à Tivaouane ou à Touba).

- **Les associations familiales**, de type mbotaye regroupent des femmes de même famille ou de même classe d'âge. C'est une sorte d'entraide lors des cérémonies familiales (mariages, baptêmes, décès,...) ou chacune apporte sa contribution (argent, produit alimentaire, aide matérielle...).

- **L'association villageoise** favorise l'entraide pendant la saison des cultures pour les travaux champêtres. Une amende doit être versée au groupe en cas de non participation à un travail collectif.

- **La tontine** : il existe plusieurs types (tontine journalière, tontine hebdomadaire, tontine mensuelle,...). C'est une sorte d'épargne qui regroupe les femmes et qui les aide à économiser.

- **L'association politique** : 3 % des femmes déclarent que les comités politiques ne leur apportent pas grand chose même si elles détiennent des cartes de parti.

## **3.2.- Femmes et Environnement bio-physique**

### **3.2.1.- Gestion du milieu physique**

#### **3.2.1.1.- Salubrité**

##### **a.- Produits transformés**

Le traitement des produits se fait dans de mauvaises conditions d'hygiène. Après l'approvisionnement, le poisson est mis à même le sol. Pendant la phase II (écaillage, coupage), les produits sont laissés à terre puis lavés dans des bassines avec de l'eau de mer. La même eau peut servir 5 à 6 fois pour 30 à 90 Kg de poisson.

L'eau douce étant d'accès difficile, l'eau de mer est souvent utilisée pour le nettoyage. A la question "quelles mesures d'hygiène prenez-vous pour vos produits transformés ?", les réponses les plus courantes sont :

*"je brosse bien mes produits ;  
je les lave avec de l'eau de mer ;  
je les fais sécher le temps qu'il faut..."*

Une fois le produit séché, il peut être stocké dans des sacs de jute pendant un mois. Au-delà de ce temps, il faut faire de nouveau sécher le produit en y ajoutant du piment pilé et du sel pour éviter la prolifération des insectes. Cette opération fait perdre au produit séché sa valeur nutritive et son goût et il en découle une diminution de la qualité et du prix de vente du prix.

##### **b.- Conditions de travail sur les lieux et santé des femmes**

Les femmes déclarent toutes :

- *"nous balayons chaque matin et soir notre lieu de travail" ;*
- *"nous nettoyons à tour de rôle" ;*
- *"nous lavons notre matériel avec l'eau de mer, puis nous les faisons sécher au soleil".*

Nous avons constaté qu'aucune mesure d'hygiène n'est prise pendant le travail pour elles comme pour les manoeuvres.

"Leurs tenues de travail" sont le plus souvent des habits usagés et sales. Les piqûres, coupures et blessures sont très fréquentes (mains et pieds). Jamais du savon ou tout autre détergent n'est utilisé pour le nettoyage.

Les conditions de travail des femmes restent précaires voire quasiment difficiles (longue exposition au soleil, proximité du dépotoir, déchets déversés à même le sol sans condition d'hygiène, humidité, longue attente, manque d'eau douce pour le travail..

La santé des femmes formatrices s'en ressent et elles se plaignent le plus souvent de migraine, de rhumatisme, de fatigue générale,...

##### **c.- L'évacuation**

Les déchets issus de la transformation (coquilles, arêtes, écailles, viscères, etc.) sont jetés soit dans le dépotoir à côté du lieu de transformation (15 à 20 mètres), soit dans les marécages, soit derrière les claies de séchage.

En période de marée haute, la mer ramène tous les déchets sur la rive et les femmes sont obligées de les enterrer. L'odeur fétide dégagée par les pourritures empeste le lieu et nous notons la prolifération d'insectes sur les abords des dépotoirs.

### 3.2.1.2.- L'eau

L'eau douce est une denrée rare à Missirah, surtout en période de "campagne" où les puits tarissent vite vu le nombre accru d'étrangers (pêcheurs saisonniers avec leurs familles).

L'eau utilisée pour les usages domestiques reste insuffisante et les puits se trouvent à 200 et 500 mètres du lieu de transformation.

L'eau de mer est souvent utilisée pour le nettoyage du poisson et en marée basse, il faut non seulement aller la chercher loin, en plus, elle est d'aspect trouble.

Les femmes s'approvisionnent en marée haute pour obtenir une eau de mer claire. Les robinets installés par le Centre de Pêche sur le lieu de travail ne sont pas fonctionnels.

L'unique pompe d'eau ne peut pas subvenir aux besoins des transformatrices, l'eau potable devient une denrée rare et elle est uniquement réservée au fonctionnement de la structure en place et à l'usage du personnel résident.

### 3.2.1.3.- Le bois

Le bois est surtout utilisé pour la fabrication des claies traditionnelles (planches des plateaux et des pieds).

Tous les ans, il faut renouveler les "plateaux" et une fois tous les trois ans "les pieds des claies".

Les femmes ne pratiquent pas le fumage, ni le braisage, par manque de bois dans la région et la limitation de son usage par le service des Eaux et Forêts.

Le ramassage du bois s'avère long et fastidieux et le coût reste élevé (2500FCFA pour 1 ou 2 semaines d'utilisation) ; environ 150 FCFA par jour pour l'utilisation domestique (cuisine). La recherche du bois augmente le temps de travail de la femme.

### 3.3.- Prise de conscience des problèmes environnementaux au sein des GIE des femmes

Le niveau d'instruction n'est pas un facteur déterminant de la connaissance de l'hygiène du milieu (tableau 14). Le blocage ne se situe pas au niveau du manque d'instruction, mais une information plus adéquate leur ferait prendre conscience des problèmes du milieu.

**Tableau n° 14 : Les femmes transformatrices de Missirah et les problèmes environnementaux**

Niveaux d'Instruction	Milieu détérioré		Totaux	%
	Non	Oui		
Coran et alphabétisation		2	2	7
Coran et primaire	1		1	3
Ecole arabe	1		1	3
Ecole coranique	8	11	19	63
Ecole primaire		1	1	3
Sans niveau	3	3	6	20
Totaux	13	17	30	100
%	43	57	100	100

Les réponses à la question de savoir comment le milieu de travail peut être détérioré par l'activité de transformation montrent que 57 % des femmes sont conscientes des problèmes environnementaux du site et répondent en général par :

- "il faut que tout le monde s'y mette... ;*
- "le dépôt d'ordures dégage de mauvaises odeurs" ;*
- "il y a prolifération d'insectes ;*
- "la marée ramène les déchets" ;*

*"l'effet de l'eau salée détruit les claies..."*.

Les 43 % pensent qu'un coup de balai et le jet des déchets en mer suffisent pour rendre le lieu de travail salubre.

Des mesures d'hygiène devraient être appliquées pendant tout le déroulement du cycle de transformation du produit frais jusqu'à la consommation. Cet aspect reste encore précaire à Missirah.

Les femmes transformatrices doivent être conscientes de l'effet d'une transformation menée sans condition d'hygiène requise, sur leur santé, les produits et le site.

Une éducation relative à l'environnement adressée à la femme, aux agents du centre de pêche et du service local des pêches maritimes doit apporter des solutions aux problèmes environnementaux liés aux activités découlant de la pêche. Ainsi, la femme transformatrice, consciente des éventuels dangers de son action, tiendra compte du site où elle évolue, de la technique et de la méthode utilisées pendant la transformation, le stockage et la conservation du produit qui peut perdre ses qualités nutritives et le goût recherché.

Les problèmes environnementaux existent et méritent qu'on y prête une attention particulière.

### **3.4.- Prise de conscience des problèmes environnementaux par le centre et le service de pêche**

Le Centre de Pêche sénégalais-japonais parmi ses multiples objectifs, dispose d'un volet encadrement des femmes transformatrices du site. Jusqu'ici ses interventions se sont limitées à la cession du site équipé de 200 claies modernes, de bacs de saumurage et d'un hangar de stockage des produits transformés.

Le centre de pêche, par sa mission, pourrait servir de relais dans la région pour le Projet de développement de la Pêche Artisanale de la Petite Côte (PAPEC) et les Groupements des femmes transformatrices.

Malgré la volonté d'aider les femmes à s'organiser, le Centre n'arrive pas à résoudre les problèmes environnementaux (salubrité du lieu, manque d'eau, évacuation des déchets...) :

**Le manque d'eau** : pour faire face aux besoins des transformatrices, il faut un forage pouvant pomper 30 à 40 m<sup>3</sup> d'eau/jour.

**L'assainissement du site** est difficilement contournable. Les femmes transformatrices, malgré leur appartenance aux GIE, travaillent individuellement.

**La gestion environnementale** n'est pas pris en compte par le Centre de pêche.

Les agents du service des pêches maritimes de Missirah se heurtent aux mêmes problèmes précités. Leurs missions sont les suivantes :

- 1.- contrôle et application des lois et règlements de la pêche (maillage, espèces protégées, ...) ;
- 2.- relevés statistiques journaliers ;
- 3.- délivrance de tickets pour l'obtention de carburant-pirogue hors taxe ;
- 4.- contrôle sanitaire de produits de la pêche (frais et secs).

Ces agents s'occupent également de l'encadrement des femmes transformatrices notamment en assurant la présidence des réunions des GIE.

L'analyse du comportement et des conditions de travail de la femme à Missirah débouche sur l'identification des principales contraintes au développement de l'activité de la transformation, objet du dernier chapitre de ce mémoire.

#### 4.- PRINCIPALES CONTRAINTES AU DEVELOPPEMENT DE L'ACTIVITE DE TRANSFORMATRICE A MISSIRAH

##### 4.1.- Difficultés liées à l'approvisionnement

Dès lors les femmes qui ne peuvent pas s'approvisionner régulièrement en produits frais, achètent auprès de certains membres du GIE ayant procédé à la transformation. Bien que la marche bénéficiaire soit faible dans ce cas, elles sont obligées de se contenter de se travail.

Les principales difficultés rencontrées par les transformatrices de Missirah sont de 4 ordres :

- le manque de moyens financiers pour l'achat de matières premières au comptant ;
- la concurrence livrée par le maréage, les femmes attendent souvent longtemps avant d'être servies en poissons frais ;
- les nombreux aller-retour journaliers effectués entre le débarcadère et le lieu de travail ;
- l'absence de moyens de transport des produits frais jusqu'au lieu de transformation (chariots).

##### 4.2.- Difficultés liées au financement

L'autofinancement et la tontine constituent les principales sources de financement des activités de la femme transformatrice (tableau 15). Le mode de financement diffère d'une transformatrice à une autre. 24 % des femmes financent leurs activités à partir des bénéfices générés.

La tontine ou *natt* est une association d'épargne. Le mot *natt* désigne l'activité qui consiste à mettre en commun une épargne et à distribuer la somme ainsi constituée à tour de rôle aux membres du groupe. Le montant des cotisations, la périodicité des versements varient suivant les modalités fixées et le but des membres. Le montant des cotisations varie parfois en fonction des possibilités des membres.

C'est une pratique très répandue au Sénégal, qui a pris des proportions considérables tant au niveau des participants qu'à celui du montant des sommes engagées.

Elle permet de financer l'activité de la transformatrice en cas de mévente (56 % des cas). Il existe ainsi plusieurs types de tontines et les possibilités financières de l'adhérentes constituent un facteur déterminant de la somme.

La cotisation est de 50 à 250 FCFA pour la tontine journalière, de 500 à 1.000 FCFA pour la tontine hebdomadaire et de 5.000 à 20.000 FCFA pour la tontine mensuelle. A Missirah, les gains varient de 3.000 FCFA à 200.000 FCFA.

**Tableau N° 15 : Mode de financement des activités des femmes transformatrices de Missirah**

MODE DE FINANCEMENT	Nombre d'années dans la profession						Total	%
	moins de 5	6 à 10	11 à 15	16 à 20	21 à 25	25 à 30		
Autofin. et autre type tontine		1		1			2	7
Autofin. et tontine hebdomadaire		1	1	1			3	10
Autofinancement	1	2	1	1	2		7	24
Autre type tontine fin parent	1					1	2	7
Tontine hebdo. Fin mari et auto			1				1	3
Tontine hebdo.			1	1			2	7
Tontine jour traite et autofin.		1		3			4	13
Tontine jour et autofin.	2	2	1	1			6	20
Tontine journalière			1				1	3
Tontines jour hebdo. et mens.	1						1	3
Tout type de tontine et financet.			1				1	3
Totaux	5	7	7	8	2	1	30	100



Le financement de l'activité par le mari est rare (3 %) et cette aide varie entre 2500 à 5000 FCFA. 83 % des femmes s'adonnent à l'agriculture et la traite rapporte 10.000 FCFA à 35.000 FCFA par an en moyenne. 13 % d'entre elles font du commerce de détail (vente de piment sec, de gombo, de savon et d'autres produits en provenance de la Gambie).

L'écoulement des produits étant difficile, l'autofinancement de l'activité s'avère précaire voire moindre. La Caisse Nationale du Crédit Agricole du Sénégal (CNCAS) mise en place en 1983 et le projet PAPEC, devraient faciliter le crédit. Ces structures ont demandé aux transformatrices de se constituer en groupes de 15 membres pour bénéficier facilement d'un prêt. La cotisation des adhérents d'un tel groupe est fixée à 7500 FCFA dont 2500 FCFA pour l'assurance et 5000 FCFA pour l'apport personnel (Annexe 2).

Le premier problème qui s'est posé, fut le choix des membres des nouveaux groupes de 15 femmes : difficultés de s'entendre au sein du GIE, de rassembler la somme d'argent nécessaire pour le prêt et surtout le manque de confiance réciproque des membres. De plus, le taux d'intérêt du prêt de la CNCAS étant de 15,5 %, les transformatrices ont refusé de prendre des risques en cas de non remboursement ou de faillite (caution solidaire).

Comme la plupart des femmes participent au budget familial surtout quand le mari ne travaille pas, la charge au niveau du ménage augmente la précarité des moyens financiers nécessaires au développement de leur activité de transformation.

#### **4.3.- Difficultés liées à la transformation**

##### **4.3.1.- Matériel**

Le matériel utilisé pour la transformation se résume comme suit : une bassine pour l'approvisionnement, le nettoyage et le lavage, des bacs de saumurage, des couteaux et coupe-coupe, des écaille-poissons, des bassines, des claies de séchage, des planches en bois, des chiffons, des sacs de jute et de plastique.

Le Centre de pêche, en aménageant une partie du site a prêté aux transformatrices 200 claies et 10 bacs de saumurage. Le reste du matériel appartenant aux femmes est dans l'ensemble insuffisant d'où la nécessité de travailler à tour de rôle. Ceci est à l'origine de querelles perpétuelles, de problèmes d'hygiène et de la dégradation de la qualité des produits obtenus.

Le manque de matériel adapté comme les gants fait que les transformatrices se plaignent souvent des piqûres d'arêtes qui sont à l'origine de panaris.

Ces infections les obligent souvent à faire appel aux manoeuvres, en dépit du manque de moyens financiers.

##### **4.3.2.- Stockage des produits**

Le produit fini (sec) est mis dans des sacs de stockage ou sur les claies de séchage dans l'attente d'un client éventuel. Le produit peut être conservé ainsi pendant 20 à 30 jours. Au delà de ce temps, il faut faire sécher à nouveau le produit ou le liquider rapidement afin d'éviter sa détérioration.

Le manque de local et de claies de séchage, l'humidité causée par les intempéries (mer, rosée, pluie et brouillard) et l'absence de système de gardiennage, favorisent des vols permanents, augmentent les difficultés de stockage.

L'excès d'ensoleillement détériore le produit et le transforme en poudre. Le produit perd en poids et en qualité.

Toutes ces difficultés font que la conservation et le stockage s'avèrent complexes, voire impossibles. La seule alternative pour ces femmes, est de pouvoir vendre rapidement le produit fini. Aussi le problème se pose-t-il en cas d'absence de client.

#### 4.4.- Difficultés liées à la commercialisation

L'achat des produits frais se fait au comptant pour 83 % des femmes. Par contre la vente des produits finis s'effectue soit au comptant 20 % soit exclusivement à crédit 17 % (tableau 16). Le reste 63 % offrent leurs produits au comptant comme à crédit. 10 % seulement d'entre elles confient leurs produits à une tierce personne (parente, amie ou mari) qui se charge de les liquider dans les différents lieux de vente (luma, marchés de capitales régionales...). 40 % des femmes font le déplacement elles-mêmes.

20 % déclarent vendre leurs produits sans aucune difficulté (sur place ou dans les régions du Sénégal), puisque disposant de clients réguliers.

80 % se plaignent toutes de la mévente. En l'absence de lieu de stockage, le produit reste parfois 15 à 20 jours sur les claies de séchage. Donc, le problème d'écoulement reste primordial et les coûts supplémentaires (transport, taxes diverses, hébergement) paralysent et découragent la vente à l'extérieur de Missirah.

Le produit finit par perdre son poids et sa qualité. Parfois la perte est globale car tout le stock est déversé dans la mer.

La périodicité des ventes à l'extérieur de Missirah, varie selon le cycle de la transformation et la quantité du produit : 2 fois par mois dans les villages environnants (Passy, Keur Madiabel, Ndoffane, Touba Mouride, Toubacouta, Karang) ou 3 fois par an (Tambacounda, Kougeul, Gambie, Dakar).

**Tableau n° 16 : Modalités de vente par les transformatrices de Missirah**

MODE DE VENTE	Acheteurs réguliers		Total	%
	Non	Oui		
Comptant	4	2	6	20
Comptant et crédit	7	12	19	63
Crédit	4	1	5	17
Totaux	15	15	30	100

#### 4.5.- Difficultés liées à l'environnement bio-physique

Les difficultés liées à l'environnement biophysique viennent s'ajouter aux difficultés de gestion de l'activité :

- le manque d'eau douce pour le nettoyage et le rinçage des produits augmente le poids du travail des femmes surtout pendant la préparation des produits frais. Il s'y ajoute le problème des marées. Deux marées hautes sont enregistrées par mois, l'eau de mer atteint les pieds et les planches des claies de séchage et abîme le produit stocké.

A ces intempéries, viennent s'ajouter le problème de salubrité des lieux. Comme chacune s'occupe de son coin, le travail étant fait individuellement, la salubrité des abords du site laissent à désirer : les déchets jetés au dépotoir près du lieu de transformation et ceux qui reviennent régulièrement avec le mouvement des marées provoquent une prolifération d'insectes à Missirah. L'humidité ambiante est aussi un facteur limitant la qualité du produit.

Il ressort de cette analyse un certain nombre de contraintes de développement de la transformation artisanale dans le Missirah. Ces contraintes sont non seulement liées aux problèmes environnementaux mais également aux facteurs économiques.

La conclusion nous permettra de formuler un certain nombre de proposition qui tiennent compte de ces différents éléments pour une gestion durable de l'environnement dans lequel évoluent les femmes transformatrices.

## CONCLUSION GENERALE

Les développements précédents ont permis de mettre en évidence la place privilégiée qu'occupe la femme aussi bien dans le processus de développement que dans la stabilisation de la famille et la gestion de l'environnement.

Les femmes transformatrices de Missirah sont confrontées à un certain nombre de difficultés qui entravent le développement de leurs activités :

- le faible niveau d'instruction des femmes (83 % d'analphabètes dont 63 % qui n'ont fréquenté que l'école coranique et 20 % n'ayant aucun niveau) ;
- le manque d'unités de pêche pour assurer un approvisionnement régulier en poisson ;
- l'insuffisance de matériel (claie, bassine, couteau...) ;
- l'absence de cohésion du groupe ;
- le peu de temps consacré au repos et au sommeil (4 heures/jour) ;
- la difficulté de gestion de l'"affaire" ;
- l'encadrement défaillant...

Par ailleurs, la tradition chez les mandingue (homme et femme) comme chez les sérère, veut que seul l'homme doit diriger. Ce qui entraîne un manque de confiance au niveau des différents membres du GIE.

Les propositions qui découlent de notre analyse visent à améliorer les revenus de la femme formatrice.

Aussi, les femmes transformatrices ont-elles besoin d'être organisées et de bénéficier d'un encadrement adéquat.

L'organigramme suivant résume ces propositions qui pourraient être développées ultérieurement dans le cadre d'une recherche-développement plus approfondie (voir organigramme à la page suivante)

### I.- VALORISATION DE LA PRODUCTION

Nous avons identifié pour ce volet 5 importants facteurs :

#### 1.1.- Organisation et encadrement des GIE

Nous proposons d'éclater chacun des 2 GIE de femmes transformatrices en différents groupes de 15 membres encadrés chacun par une responsable.

En effet la gestion d'un groupe restreint favorise la dynamique de groupe.

Le travail des 15 membres sera organisé en sous groupes spécialisés :

- sous groupe I : chargé de l'approvisionnement (phases II et III) et de l'évacuation des déchets ;
- sous groupe II : chargé de la transformation (phases II et III) et de l'évacuation des déchets ;
- sous groupe III : chargé de la mise en sac, de la vente sur place, dans les Lumas et les marchés des capitales régionales.

Les sous groupes n'étant pas figés, il existe une rotation et une spécialisation au sein des groupements. Avec cette nouvelle structuration, les objectifs suivants sont recherchés.

- 1.- diminuer le temps d'occupation de la femme formatrice dans la journée et le cycle de production ;

- 2.- responsabiliser chaque membre en lui assignant un rôle bien défini à jouer ;
- 3.- travailler à tour de rôle ;
- 4.- diminuer le coût de la transformation (nombre de manoeuvres par exemple) ;
- 5.- favoriser l'ouverture d'un compte et la tenue d'un cahier de charge par la trésorière.
- 6.- créer des conditions idéales pour l'obtention d'un prêt.

## **1.2.- Développement des infrastructures**

Rappelons qu'au niveau de la production, les problèmes auxquels sont confrontées les femmes de Missirah, peuvent se résumer comme suit :

- le manque d'eau douce ;
- l'insuffisance de matériel (claires, bacs de saumurage,...) ;
- l'enclavement de Missirah pour le transport des produits
- l'éclairage (pour les transformatrices travaillant au-delà de vingt deux heures (22 heures)).

Pour y remédier, nous préconisons les solutions suivantes :

- permettre aux femmes de faire des réserves d'eau douce par le biais du centre sénégallo-japonais (prévoir des heures d'ouverture des robinets) ;
- donner la possibilité aux femmes qui doivent travailler au-delà de 22 heures de disposer d'électricité au moins pendant 2 heures de plus ;
- faire participer les femmes à l'achat du matériel de travail (une partie des recettes) ;
- faire désenclaver Missirah ;
- disposer d'une camionnette pour la distribution des produits.

## **1.3.- Unités de pêche**

Pour assurer un approvisionnement régulier des femmes transformatrices en poissons frais en vue de développer leur activité, les mesures à envisager concernent essentiellement :

- la location d'une unité de pêche équipée avec ses pêcheurs pour chacun des groupements de femmes ;
- la gestion de cette unité de pêche assurée par le groupement.

Ceci permettra également d'éviter des frustrations et les querelles entre les femmes.

## **1.4.- Technologie et méthode de transformation, de conservation et de stockage**

Les femmes font appel à des méthodes de transformation, de conservation et de stockage qui restent traditionnelles et peu hygiéniques. Le savoir-faire des femmes demande à être révisé dans les domaines suivants :

- les phénomènes de fermentation et de rancidité ;
- le temps de séchage des produits ;
- l'action des graisses qui produisent l'oxydation sur le produit ;
- la circulation d'air autour des claires ;
- le temps de conservation et de stockage ;
- les matériaux d'emballage.

Les mesures proposées concernent d'une part l'information et la formation dans le domaine des techniques et méthodes appropriées de transformation, et d'autre part la vulgarisation des différentes méthodes de transformation non existantes à Missirah (fumage, braisage).

Elles sont de nature à permettre d'éviter :

- la détérioration quantitative et qualitative ;
- les infestations par les dermites et nécrobias ;
- le développement des larves d'insectes, de cléoptères.

Tout cela devra aboutir à la modification et l'amélioration des conditions de conservation et de stockage pour une meilleure qualité des produits.

### 1.5.- Etude du marché

La connaissance du marché permet l'écoulement périodique et régulier des produits de la transformation afin d'éviter les frais de stockage et les pertes qui en découlent.

Les propositions portent sur une meilleure information des lieux à pourvoir (luma, marchés régionaux, marchés extérieurs), d'homologuer les prix de vente et de diminuer les taxes.

Les objectifs recherchés étant de :

- pourvoir les zones d'accès difficile de produits finis ;
- encourager la vente sur les marchés éloignés ;
- promouvoir les produits halieutiques transformés.

## II.- VALORISATION DE L'ENVIRONNEMENT

### 2.1.- Education relative à l'environnement

Nous partons des 2 définitions données à l'Education Relative à l'Environnement (ERE) : selon la conférence de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) en 1970, "L'éducation relative à l'environnement (ERE) consiste à admettre et à clarifier certains concepts aux fins de susciter des aptitudes et des attitudes indispensables à une compréhension et à une appréciation des relations réciproques qui peuvent exister entre l'homme, sa culture et son milieu biophysique". Pour l'UNESCO, (1985) ; "l'ERE conduit à la pratique de prise de décision et à la formulation spontanée d'une déontologie au regard des questions que pose la qualité de l'environnement".

Dès lors, un programme de l'ERE bien défini par un encadrement pluridisciplinaire devra être élaboré en vue d'inculquer aux femmes formatrices les éléments suivants :

- **savoir** : par l'acquisition d'attitudes favorables à la gestion de l'environnement, instruments et procédés liés à la gestion environnementale ;
- **savoir-faire** : par la maîtrise de l'utilisation des connaissances, des techniques, instruments et procédés liés à la gestion environnementale ;
- **savoir-être** : par des changements d'attitudes et de comportement par rapport à l'environnement (respect des règles d'hygiène - motivation pour le travail collectif - sens des responsabilités, ...).

### 2.2.- Salubrité des lieux

L'analyse nous a montré l'état des lieux (insectes, déchets...). L'insalubrité et l'inconfort tiennent à l'ignorance, le manque d'information et d'encadrement adéquat.

Il serait bon de procéder aux opérations suivantes :

- élimination des insectes ;
- entretien régulier des lieux ;
- nettoyage et désinfection du matériel avec des produits appropriés.

Ces mesures devraient permettre d'obtenir des produits fabriqués avec toutes les conditions d'hygiène recherchées et éviter les risques d'intoxication alimentaire.

### **2.3.- Santé et hygiène mentale et physique des femmes transformatrices**

L'analyse de l'organisation de la journée de travail nous a permis de mettre en évidence le comportement sanitaire des femmes transformatrices. En règle générale on observe :

- la rareté du temps consacré au repos ;
- la longue exposition des femmes au soleil et
- les maux courants (piqûre d'arête, panari, maux de tête, fatigue).

Les propositions faites concernent :

- l'organisation du GIE ;
- l'achat d'une pharmacie familiale au sein du GIE et
- les soins et l'hygiène du corps (encadrement par le dispensaire du village).

### **2.4.- Alphabétisation et connaissances des droits**

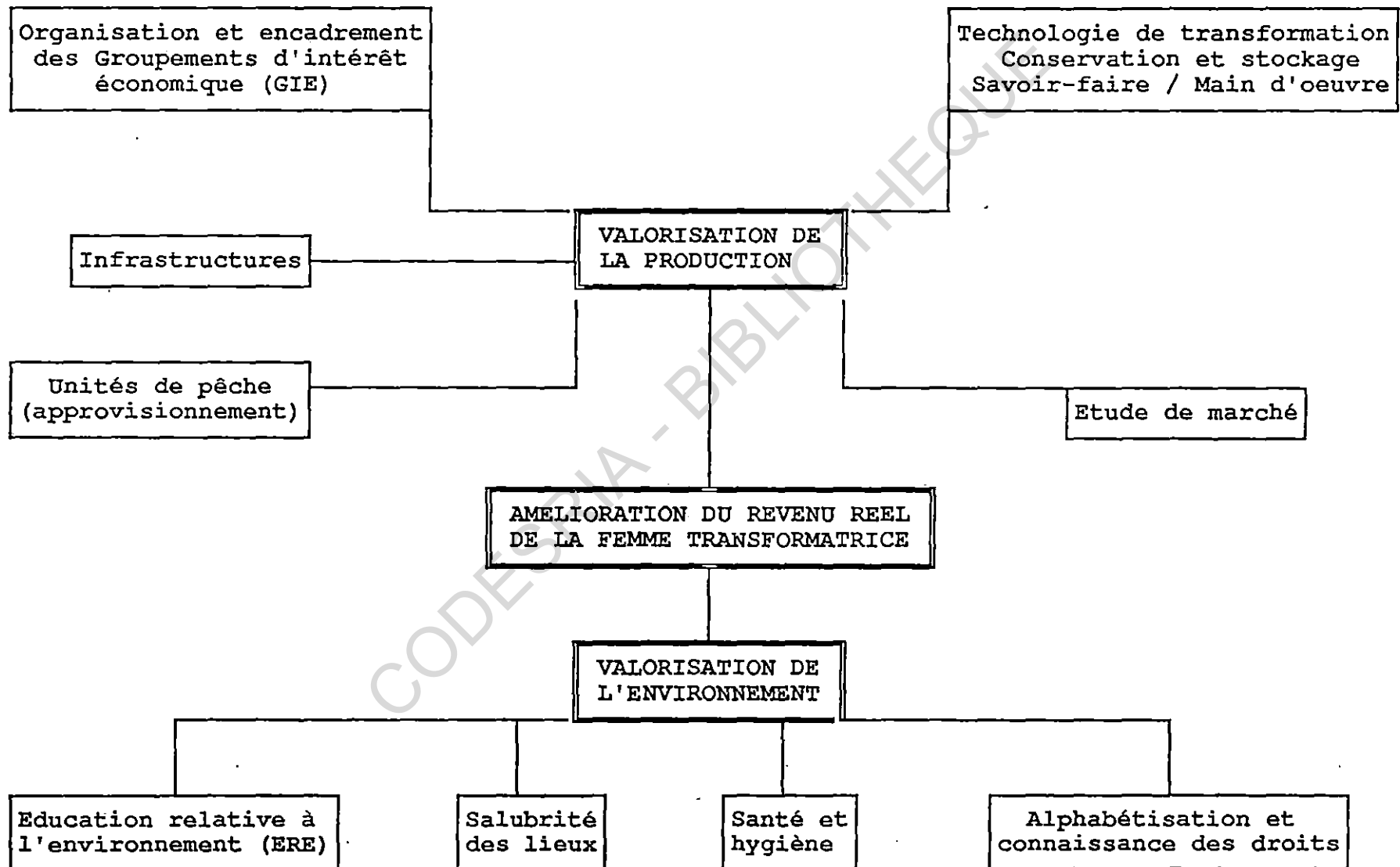
Le taux d'instruction est très faible, ce qui constitue un handicap majeur pour les femmes dans la gestion de l'affaire.

Elles devraient bénéficier des cours dans les domaines suivants :

- alphabétisation en français, socé, sérère ;
- comptabilité simple ;
- gestion de l'activité ;
- connaissance de droits et devoirs civiques.

A l'issue de ces cours, les femmes devront être capables de tenir un cahier de compte, de développer les échanges avec leurs clients et d'avoir confiance en soi et d'être autonomes.

Les différents facteurs pouvant influencer sur la production et l'environnement en vue de l'amélioration des conditions de la vie de la femme transformatrice de Missirah.



## BIBLIOGRAPHIE

\*\*\*\*\*

## Ouvrages

- Albertini, J. M.- Mécanismes du sous développement et développement. Editions ouvrières et Editions économie et humanisme. 322 pages, Paris, 1981.
- Beaud et Michel.- L'art de la thèse. - Comment préparer et rédiger une thèse de doctorat, un mémoire de DEA ou une maîtrise ou tout autre travail universitaire. Edition la découverte 1986. 155 pages.
- Diouf, P. ; Kébé, M. ; Le Reste, L.; Bousso, T. ; Gaye, A.- Plan directeur de développement forestier. Pêche et aquaculture continentales. Volume I. Diagnostic. Contrat ACDI/CRODT/ISRA, 325 p, 1992.
- Chamard, Ph. C. et Sall, M.- Le Sénégal - Géographie. Nouvelles éditions africaines. Dakar, Abidjan, Dakar, 1977 - 93 pages.
- Barthez, A.- Famille, travail et agriculture. Edition Economie, 1982. 150 pages.
- (X) Bosorup, Ester.- Les femmes face au développement économique. Paris, PUF 1983.
- Bonnardel, N. V. R.- Vie des relations au Sénégal. La circulation des biens. IFAN - Dakar, 1978, 927 pages.
- (f) Chaboud, C. & Kébé, M.- Commercialisation du poisson de mer dans les régions intérieures du Sénégal : données statistiques. CRODT/FAO, 1990, 300 pages.
- Cormier-Salem, M.C.- Contribution à l'étude géographique des espaces aquatiques : la Casamance. Thèse de géographie, Université Paris X, Nanterre, 535 pages.
- Diop, E.- La côte ouest africaine du Saloum (Sénégal) - ORSTOM, Collection études et thèses, 375 pages.
- Durand, J. P. & Well, P.- Sociologie contemporaine. Editions Vigot, Paris, 1989.
- Droy, I.- Femmes et développement rural. Editions Karthala, 1990, 182 pages.
- ENDA.- Initiatives paysannes "S'organiser et lutter contre la fatalité". Série Etudes et Recherches N° 97 - 98 - 85. Nov.-Déc. 1985, 140 pages.
- FAO.- Les femmes dans le développement agricole. Plan d'action de la FAO, Rome, 1991, 41 pages.
- Gravand, H.- La civilisation sereer.  
Les nouvelles éditions africaines, 1983, 361 pages.
- Genest, S.- Les paysannes sahéliennes et leur développement : le point de vue de l'anthropologue - Québec - Centre Sahel 1988, 12 pages.
- Harrison, P.- Une Afrique verte. Edition Karthala et CTA, 1992. 75013 Paris, 360 pages.



Kébé, M. ; Chaboud, C. ; Faye, M. & Diop, M.- Commercialisation du poisson de mer dans les régions intérieures du Sénégal : bilan provisoire CRODT - 1985, 46 pages.

Kébé, M.- Etude des systèmes de production et de commercialisation dans le secteur des pêches au Sine Saloum.

Document scientifique n° 140, CRODT-ISRA, mai 1994.

Mendras, H.- Eléments de sociologie. Editions Collin, 1989. 248 pages.

Pellissier, P.- Les Paysans du Sénégal. Saint Yriex. Imp. Falue 1966, 939 pages.

Savane, M. A.- Femmes et développement en Afrique de l'Ouest : incidences des transformations socio-économiques sur le rôle et le statut des femmes - Genève, UNRISD, 1986, 207 pages.

Sow, F.- African Women, Family and laws. Dakar, IFAN, 1987, 17 pages.

UNESCO.- L'autre tiers-monde. Les femmes rurales face à l'analphabétisme - Christina Clebouska, 1990, 75 pages.

UNIFEM.- Transformation du poisson. Technologie du cycle alimentaire - Manuel de référence n° 4, 1989, 97 pages.

UNICEF.- Les enfants et l'environnement. Une stratégie de l'UNICEF pour un développement durable. Examen de politique générale. Octobre 1989, 38 pages.

Waniez, P. & Cosinschi, M.- La pratique de l'analyse statistique. SAS ou PC/PS - Montpellier GIP RECLUS, 1989, 176 pages, 43 figures.

### **Etudes, Mémoires et thèses**

Bade, J. ; Robert, C.- "La pêche artisanale en Afrique". Sondage et Recherche vers le développement. ACDI n° 1989.

Gakou Camara, F.- Etat et perspectives de l'éducation et de la formation environnementales non formelles des agents de santé communautaire féminine - Cas du projet de restructuration d'un quartier sous intégré de Dakar - Dalifort. - Faculté des Sciences, Institut des Sciences de l'Environnement. Mémoire de DEA, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, 1991.

Gbaguidi, S. G. R.- Réflexions sur une stratégie de formation des pêcheurs dans la communauté de Toubacouta. Mémoire de Fin d'Etudes, 1986. Ecole Nationale d'Economie Appliquée.

Guèye, N. S.- La transformation artisanale du poisson et ses incidences sur l'évolution du statut des femmes à Kayar. Mémoire de Maîtrise de Sociologie, Septembre 1989, Grenoble.

Laloe, F. & Samba, A.- "La pêche artisanale au Sénégal. Ressources et stratégie de pêche". Editions de l'ORSTOM. Collection Etudes et Thèses, Paris, 1990.

Lunianga, D. A.- Etude sur la pêche artisanale en Afrique - Enquête sociologique à Kayar - Sénégal. ACDI, Juin 1989.

NFokolong, J. M. E.- La place du poisson dans l'alimentation africaine - l'exemple du Sénégal. Thèse de Médecine, 1988.

Sène, A.- Les transformations sociales dans la pêche maritime piroguière : conditions de travail et modes de vie des pêcheurs de Guet Ndar de Saint-Louis du Sénégal. Thèse de doctorat de 3ème cycle de sociologie - Université de Toulouse - 1985.

### Rapports

Brethes, J. C. & Fontana, A.- Recherches interdisciplinaires et gestion des pêcheries. CIEO, 1983 - pages 85 . CRODT.

Banque Africaine de Développement - Fonds africain de développement.- Document du groupe de la BAD en matière de politique d'environnement - 25 Mai 1990.

CEASM.-

- (Centre d'Etudes et d'Action Sociales Maritimes. Paris, France).
- Actes de séminaire : Valorisation des produits de la pêche et développement des pêches artisanales en Afrique de l'Ouest - Dakar, SENEGAL, 3. 21. Novembre 1986.

CRDI.- (Tropical development an research institute, Londres).

Code de la pêche maritime.- Loi N° 87-27 du 18 Août 1987.

CREDETIP.- Systèmes financiers informels des opérateurs économiques de la pêche artisanale sénégalaise. Programme pro-pêche Sénégal composante Servi-pêche Février - Août 1991.

CTA.- (Centre Technique de Coopération Agricole et rurale convension A.C.P. - C.E.E. de Lomé - Pays-Bas).

ISRA-CRODT.- Projet d'études du "système pêche" de l'estuaire du Sine - Saloum - 1991.

Ministère de la Femme, de l'Enfant et de la Famille.- Politique nationale de la Famille, 42 pages.

Ministère du Plan et de la Coopération.- Etude prospective "Sénégal 2015" Juillet 1989, 160 pages.

Ministère du Tourisme et de l'Environnement - Direction de l'Environnement.- Conférence des Nations Unies sur l'Environnement et le développement (NCUED) Brésil , 1992. Rapport national du Sénégal, 117 pages.

Nations Unies - Commission Economique pour l'Afrique.- Déclaration d'Abidjan sur le développement participatif = rôle de la femme africaine au cours des années 90 - 6 - Novembre 1989.

UNESCO-PNUE.-

- Education environnementale : Module pour la formation initiale des professeurs et des inspecteurs de Sciences sociales de l'enseignement secondaire. Série éducation environnementale 9. 1985, 133 pages.
- Programme international d'éducation relative à l'environnement - Principes directeur pour le développement de l'éducation environnementale n° 23 UNESCO, Paris 1989 - 133 pages.

UNICEF.-

- Amélioration des conditions de vie en milieu rural. Rapport présenté par Lamine Diop, CERER, 1989.
- Pratique du séchage solaire à Koumbidia. Rapport présenté par le GRET-ISRA-CERER, 1982.
- Sécurité alimentaire familiale et rôle des femmes en Afrique Sahélien 1987.
- Les femmes rurales et les projets d'énergie au Sénégal. Enquête effectuée par Sow Fatou, IFAN, Dakar.

### Périodiques - Revues

\*\*\*\*\*

Bulletin du CODESRIA.- "L'analyse de genre et les sciences sociales". N°4, 1991.

Bulletin de l'IFAN.- (Institut Fondamental d'Afrique Noire) N°3-4. Tome 46, année 1986/87.

Echo.-

- (Bulletin trimestriel de l'association des femmes africaines pour la recherche sur le développement).
- La dette et les programmes d'ajustement structurel : les conséquences pour les femmes : page 18 à 22. N° 17/18, 2ème et 3ème trimestre 1992.

Jeune Afrique - Economique -.- N° 155 - 164, 1992.

Réseau femmes et développement.- Lettre d'information n° 4, octobre 1991.

Soleil.- N° 6437, 6438, 6448, 6450, 6470, 6473 (Novembre-Décembre 1991). N°6486, 6502, 6524, 6525, 6529, 6530, 6553, 6555 (Janvier-Février, 1992).

Universités.- "Dossier sur l'environnement. Page 13 à 30. Vol. 12, n°2, Juin 1991.

# **ANNEXES**

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

## Annexe I

### QUESTIONNAIRE D'ENQUÊTE

#### " Le rôle des femmes dans le système de production halieutique à Missirah (Région de Fatick) "

Date .....

Nom de l'enquêteur .....

Nom de la personne enquêtée ..... N°.....

GIE N° ..... nom .....

#### I - CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES

1- Ethnie /...../

2- Age /...../

3- Religion : - Musulmane

- Confrérie - Tdjane  - Mouride

- Khadriya  - Layenne

- Autres  Préciser .....

- Chrétienne  - Protestante  - Catholique

4- Origine géographique /...../

5- Lieu de résidence /...../

6- Situation matrimoniale : Célibataire  Marié

Divorcée  Veuve

Nombre de co-épouses /...../

8- Nombre d'enfants : garçons /...../ filles /...../

9- Nombre de personnes en charge /...../

10- Niveau d'instruction sans  école coranique   
école primaire  école secondaire   
école arabe  alphabétisation   
dans quelle langue /...../

11- Vivez-vous avec votre conjoint ?

Oui  Non

Si non pourquoi .....

12- Profession du conjoint /...../

13- Activités autres que la transformation .....

14- Depuis quand êtes-vous membre du GIE /...../

*Nbre d'année de le GIE*

15- Perception du GIE .....

## II- CARACTERISTIQUES DE L'ACTIVITE DE TRANSFORMATION

15- Quels types de produits halieutiques transformez-vous ?

Beur  Kobo  Kong   
 Guis  Yett  Yokhoss   
 coquillage (touffa)   
 autres  à préciser \_\_\_\_\_

16- Quels sont les produits que vous obtenez.

Guedj  Kéthiakh  Yett   
 Touffa  Tambadjang  Autres   
 à préciser \_\_\_\_\_

17 - Temps consacré au travail : de /...../ heures à /...../ heures

- Citez les différentes tâches pendant le travail

(tri, écaillage - coupage - salage - saumure - .....)

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

18- Employez-vous des manoeuvres ?

Oui  Non  Si oui combien /...../

19- Sont-ils rémunérés ?

Oui  Non

Montant /...../

Modalités \_\_\_\_\_

20- Comment vous procurez-vous des produits halieutiques ?

- auto approvisionnement propre unité de pêche  auprès des pêcheurs   
 - auprès d'autres fournisseurs  à préciser \_\_\_\_\_

21- Achetez-vous ? au comptant  à crédit   
 pourquoi ? \_\_\_\_\_

22- Qui commercialise vos produits ?

- vous même  la responsable du GIE   
 autre personne  à préciser \_\_\_\_\_

23- Où vendez-vous vos produits ?

- Sur place  \* au lieu de transformation   
 \* au marché de Missirah   
 \* au centre de pêche   
 - Pendant les lummas (marchés hebdomadaires)   
 - Dans les régions (marchés ruraux et urbains)   
 - Préciser et donner la fréquence \_\_\_\_\_

24 - Comment vendez-vous vos produits ?

- à crédit  au comptant   
 pourquoi ? \_\_\_\_\_

25- Qui achète vos produits ? Grossiste  semi-grossiste   
 détaillant  autres  à préciser \_\_\_\_\_



26- Vos clients sont-ils réguliers ?      Oui            Non     

Pourquoi \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

27- Quels types de rapports entretenez-vous avec le centre de pêche ?

Achat de poisson	<input type="checkbox"/>	Achat de glace	<input type="checkbox"/>
Achat de matériels	<input type="checkbox"/>	Achat de claies	<input type="checkbox"/>
Prêt de claies	<input type="checkbox"/>	Prêt de matériels	<input type="checkbox"/>
Autres	<input type="checkbox"/>	Préciser	_____

28- Avez-vous du matériel personnel pour la transformation ?

Oui            Non     

Si oui lequel (à citer) \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

29- Quels types de rapports entretenez-vous avec les agents des pêches.

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

## 30- Modalités de financement

a - Tontine (taux, montant)	Taux	Montant
Tontine journalière		
Tontine hebdomadaire		
Tontine mensuelle		
Autres types de tontine		

b - Autres modalités	Date	Montant
- Prêt bancaire		
- Héritage		
- Financement du mari		
- Financement d'un parent		
- Autres		

## 31- Quelles sont les difficultés rencontrées ?

a - A l'approvisionnement

.....

.....

b - Lors de la transformation

.....

.....

c - Lors du stockage

.....

.....

d - Lors de la commercialisation

.....

.....

e - Autres difficultés (préciser)

.....

.....

32- Quelles solutions préconisez-vous ? \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

**III - RAPPORT ACTIVITE DE LA FEMME / VIE FAMILIALE ET SOCIALE**

33- Participez-vous au budget familial ?

Oui

Non

Pourquoi \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

34- Comment participez-vous aux dépenses de la famille (soins aux enfants scolarité - achat d'aliments, habillement .....)

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

35- Qui s'occupe de la maison pendant que vous travaillez ?

Votre fille

Votre domestique

Un membre de la famille

Précisez /...../

Autres

préciser \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

36- Comment organisez-vous votre vie familiale et votre travail ?

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

37- Quelle est la réaction de votre mari par rapport à votre travail ?

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

38- Quelle est la réaction de v<sup>os</sup> enfants, de votre entourage à votre travail ?

-----  
 -----

39- Appartenez-vous à des réseaux de relations ?

Oui

Non

Si oui lesquels :

\* Association villageoise

\* Association politique

\* Association familiale

\* Association financière (type tontine)

\* Association religieuse

\* Association professionnelle

\* Autres

Préciser

-----  
 -----

40- Quelles sont les différentes actions de votre association ?

-----  
 -----

41- Combien de temps y consacrez-vous ?

-----  
 -----

#### IV - RAPPORT TRAVAIL DE LA FEMME / ENVIRONNEMENT PHYSIQUE

42- Quelles mesures d'hygiène utilisez-vous ?

a- Pour les produits transformés

-----  
 -----

b - Pour l'endroit où vous travaillez

-----  
 -----

c- Pour vous pendant le travail de transformation

-----  
 -----

d- Pour l'évacuation des déchets issus de l'activité de transformation

-----  
 -----

43- Problèmes d'hygiène ressentis lors

a- de la conservation des produits transformés ?

b- du stockage des produits transformés ?

44- Utilisez-vous des produits phytosanitaires ?

Oui

Non

Pourquoi

45- Utilisez-vous du bois de chauffe ?

Oui

Non

Pourquoi

46- Avez-vous des problèmes d'approvisionnement en eau ?

Oui

Non

Pourquoi

47- Le milieu où vous travaillez peut-il être détérioré par votre activité ?

Oui

Non

Comment

48- Quelles améliorations pouvez-vous préconiser pour le milieu ?

49 - Quels sont les besoins de formation et d'information ressentis.

### V - OBSERVATIONS

A series of horizontal dashed lines intended for handwritten observations.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

**Tableau 1 - COUT DE LA TRANSFORMATION PAR KG A MISSIRAH**

Personne enquêtée /...../

Type de produit transformé /...../ Date /...../

NATURE	DETERMINATION DU COUT	COUT/KG
Quantité de poisson/(kg)		
Eau		
Sel		
Manoeuvre		
Bac de saumure		
Couteau		
Bassine		
Sacs		
Panier		
Claies		
Ecaille-poisson		
Taxe municipale		
Transport		
TOTAL		





**Tableau 3 - EMPLOI DU TEMPS D'UNE FEMME TRANSFORMATRICE PENDANT  
UN CYLCE DE PRODUCTION A MISSIRAH**

Personne enquêtée /...../

Type de produit transformé /...../      Date /.....

<b>JOUR/HEURES</b>	<b>TRAVAIL</b>	<b>OBSERVATIONS</b>

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE



## TECHNIQUE DE TRANSFORMATION DES PRODUITS HALIEUTIQUES

1- Nom de l'espèce .....

2- Nom du produits obtenu .....

3- Matériau utilisé .....

.....

4 - Description de la technique de transformation .....

.....

.....

5 - Durée de la transformation .....

6 - Durée de séchage .....

7 - Durée de fermentation .....

8 - Mode de conservation .....

9 - Durée de conservation .....

10 - Mode de stockage .....

11 - Durée de stockage .....

12 - Observations .....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

## Annexe II

### Extrait de la note d'information sur les conditions d'accès au crédit et à l'épargne de la C.N.C.A.

#### Présentation

C.N.C.A. : outil de la nouvelle politique agricole - N.P. : Institution bancaire au capital de 2,3 milliards de francs CFA.

#### Objectifs

- Mettre en place des crédits couvrant l'ensemble des besoins de financement du monde rural ;
- participer à la réorganisation du mouvement coopératif en collaborant avec les structures du développement rural ;
- oeuvrer pour une plus grande responsabilité des bénéficiaires de crédit (co- financement, garantie, remboursement à échéance, investissements productifs) ;
- procéder à la collecte de l'épargne en particulier en milieu rural.

#### Ouverture de compte

- Minimum requis pour les GIE : vingt cinq mille (25 000 frs) ;
- justifier leur existence dans le respect de la réglementation (loi 84. 37 du 11 mai 1984 sur les GIE - loi 83/07 du 28 janvier 1983 portant statut général des coopératives et décrets 83. 329 de Mars 1983 disant les conditions d'application).
  - Groupement d'Intérêt Economique (GIE)
    1. - Statut
    2. - P.V. assemblée générale consécutive
    3. - Texte des membres
    4. - Registre de commerce
    5. - P.V. délibération relative à toutes les opérations vis à vis de la C.N.C.A. (décision d'ouverture de compte, demande de crédit, nouvelle adhésion, etc...).

#### Stratégie d'intervention crédit

Le crédit est responsabilisé : l'emprunteur consulte directement la C.N.C.A. qui bénéficie d'une totale indépendance de gestion et de décision.

Le crédit couvre l'ensemble des besoins du monde rural.

Sous-secteurs : production végétale, animale, halieutique, artisanale, habitat rural et hôtellerie rurale.

## Filière horizontales

Approvisionnement en intrants, production, transformation, conservation, commercialisation.

Les crédits peuvent porter sur le financement de fonds de roulement, d'équipement et d'infrastructures de toute activité rurale dont la viabilité (technique économique et financière) peut être prouvée.

La C.N.C.A. gère des fonds appartenant à des projets intervenants dans le domaine des pêches. C'est le cas du Projet de Développement de la Pêche artisanale dans la Petite Côte qui intervient dans les régions de Kaolack et de Fatick.

Les procédures d'accès au crédit PAPEC sont identiques à ceux de la C.N.C.A., mais les modalités d'octroi de crédit diffèrent.

### Modalités d'octroi de crédit aux GIE

#### Dispositions communes C.N.C.A. - PAPEC

- 1/ - Etre client de la C.N.C.A. (compte bancaire)
- 2/ - Caution solidaire des membres du GIE (Article 4 - loi 84.3)
- 3/ - fournir un dossier du projet à financer (étude de factibilité) succinct et riche en information.

C.N.C.A.	CONDITION	PAPEC
12 mois	durée du prêt	15 mois
15,50%	Taux d'intérêt annuel	11,50%
20%	Apport personnel	20%
Jusqu'à 99 999 frs = 2 500 Frs		
de 100 000 à 499 999 F = 5 000		
de 500 000 à 999 999 Frs = 10 000	Frais de dossier	15 000 Frs
de 1 000 000 à 9 999 999 frs = 25 000 frs		
10 000 000 et + 5% limité à 150 000 Frs		

**NB** : l'octroi de crédit est rigoureux dans ses règles et procédures.

### Stratégie d'intervention épargne

Elle repose sur trois principes :

- 1) - Sécurité des liquidités
- 2) - Rémunération des placements au taux d'intérêt annuel de 8,5%
- 3) - Retraits et versements réalisés directement à toute agence ou bureau de la C.N.C.A.

## Annexe III

## LISTE DES DIFFERENTS G.I.E.

Nom du G.I.E.	Date de création	Spécialité	Siège	Effectif	N° récépissé
TRANSFORMATION DE MISSIRAH	30. 06. 1987	TRANSFORMATION	Missirah	28	5360 du 02. 10. 1987
DJINACK	20. 06. 1988	PECHE	Djinack	28	6659 du 05. 10. 1988
MISSIRAH NGADIOR	29. 02. 1989	PECHE	Missirah	54	6977 du 07. 03. 1989
MISSIRAH NGADIOR FAMACK	28. 02. 1989	PECHE	Missirah	34	6964 du 02. 03. 1989
BOSSINKANG	19. 04. 1989	PECHE	Bossinkang	35	7091 du 20. 04. 1989
BETENTY	23. 04. 1989	PECHE	Betenty	*	7155 du 10. 05. 1989
FODE SENHOR	16. 05. 1989	TRANSFORMATION	Missirah	78	7532 du 19. 06. 1989
TESSITO	08. 06. 1989	PECHE	Missirah	43	7615 du 05. 07. 1989
BANGROUSSE	28. 05. 1990	PECHE	Betenty	17	9025 du 30. 05. 1990
BANDIALA	29. 04. 1989	PECHE	Missirah	26	8862 du 31. 03. 1990
KATHIOR	02. 12. 1989	PECHE	Kathior	12	8467 du 06. 01. 1990
MISSIRAH I	24. 05. 1991	PECHE	Missirah	5	
MISSIRAH II	24. 05. 1991	PECHE	Missirah	5	

\* Source : Poste de contrôle des Pêches Maritimes de Missirah.

**LISTE DES DIFFERENTS G.I.E.**

Nom du G.I.E.	Date de création	Spécialité	Siège	Effectif	N° récépissé
TRANSFORMATION DE MISSIRAH	30. 06. 1987	TRANSFORMATION	Missirah	28	5360 du 02. 10. 1987
DJINACK	20. 06. 1988	PECHE	Djinack	28	6659 du 05. 10. 1988
MISSIRAH NGADIOR	29. 02. 1989	PECHE	Missirah	54	6977 du 07. 03. 1989
MISSIRAH NGADIOR FAMACK	28. 02. 1989	PECHE	Missirah	34	6964 du 02. 03. 1989
BOSSINKANG	19. 04. 1989	PECHE	Bossinkang	35	7091 du 20. 04. 1989
BETENTY	23. 04. 1989	PECHE	Betenty	*	7155 du 10. 05. 1989
FODE SENGHOR	16. 05. 1989	TRANSFORMATION	Missirah	78	7532 du 19. 06. 1989
TESSITO	08. 06. 1989	PECHE	Missirah	43	7615 du 05. 07. 1989
BANGROUSSE	28. 05. 1990	PECHE	Betenty	17	9025 du 30. 05. 1990
BANDIALA	29. 04. 1989	PECHE	Missirah	26	8862 du 31. 03. 1990
KATHIOR	02. 12. 1989	PECHE	Kathior	12	8467 du 06. 01. 1990
MISSIRAH I	24. 05. 1991	PECHE	Missirah	5	
MISSIRAH II	24. 05. 1991	PECHE	Missirah	5	

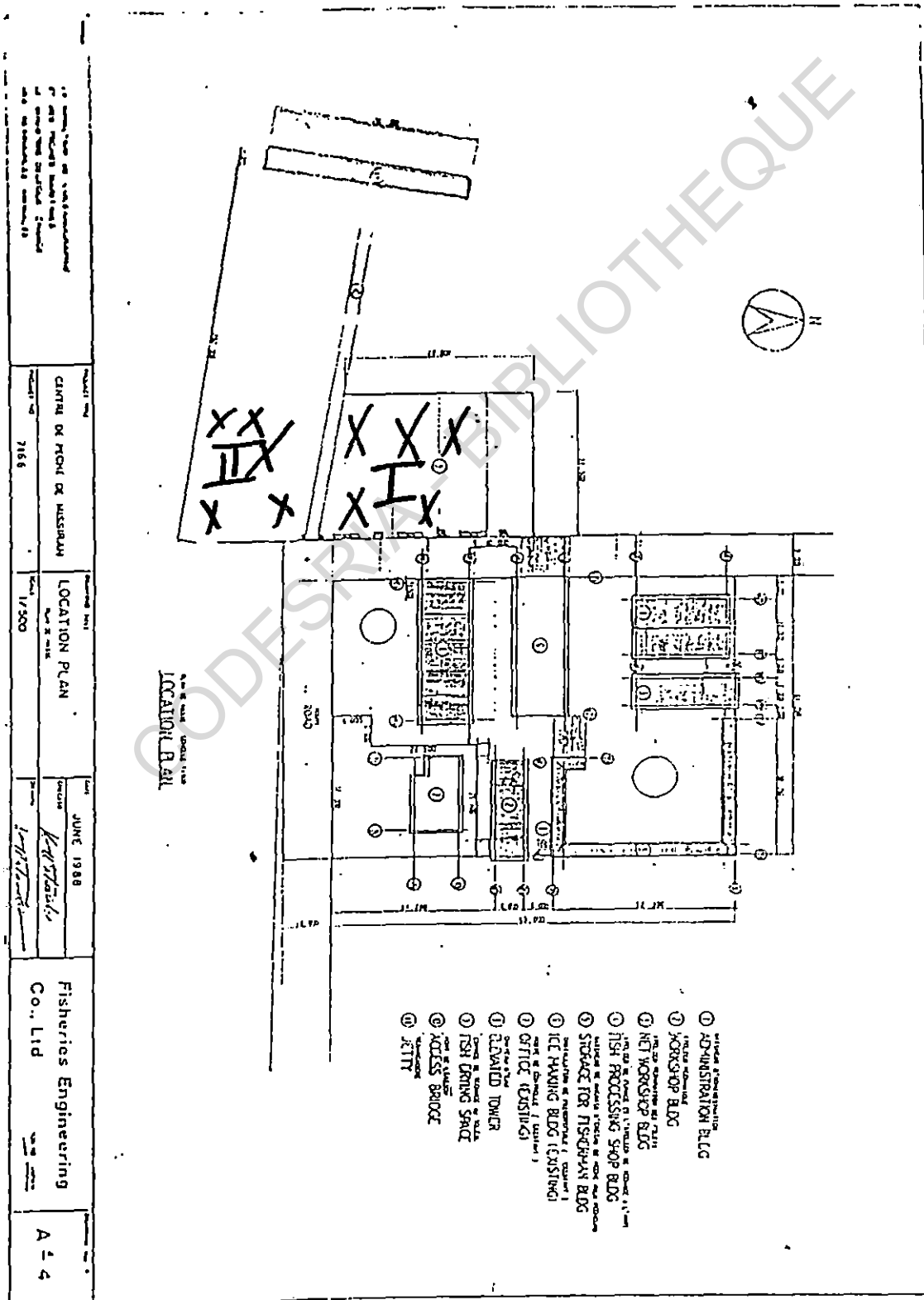
\* Source : Poste de contrôle des Pêches Maritimes de Missirah.

Anexe 3

# Annexe IV

## Plan du centre sénégalais-japonnais (localisation de la place de transformation)

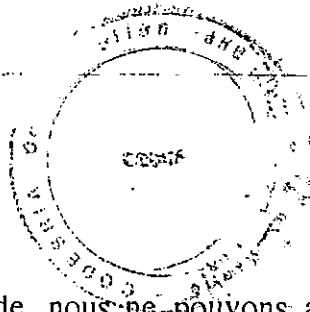
- (1) Place aménagée par le centre (claires modernes)
- (2) Place aménagée par les femmes (claires traditionnelles)





## Résumé

\*\*\*\*\*



Dans le contexte actuel de l'évolution du monde, nous ne pouvons analyser le développement socio-économique sans pour autant cerner ses contours environnementaux.

Ainsi nous avons essayé de démontrer un aspect de cette situation dans le cadre de ce mémoire de Diplôme d'Etudes Approfondies (D.E.A) en Sciences de l'Environnement intitulé : **"Femmes et environnement : la transformation des produits de la pêche à Missirah (Région de Fatick)"**.

L'analyse des données collectées à partir d'une méthodologie appropriée (observation participante, enquêtes de terrain et recherche bibliographique) nous a permis de cerner les points suivants :

- les caractéristiques de la femme transformatrice et de son activité à Missirah ;
- l'impact de l'activité de la femme au sein de son Groupement d'Intérêt Economique (GIE) sur sa vie familiale et communautaire ;
- les relations au travail au sein du GIE avec les autres acteurs économiques (pêcheurs, commerçants, encadrement,...) et son impact dans l'environnement socio-économique et biophysique ;
- l'importance et la contribution de la femme rurale transformatrice dans son ménage, sa communauté et la société sénégalaise.

Ces résultats mettent en évidence le rôle important que joue le secteur informel dans lequel évolue la femme transformatrice de produits halieutiques. Ce secteur peut et doit contribuer très largement à l'économie nationale et à l'alimentation des populations du Sénégal voire de la sous région.

Enfin nous formulons un certain nombre de recommandations aux décideurs publics devant permettre à la femme rurale de relever certaines difficultés liées à l'approvisionnement, à l'écoulement de ses produits, à la connaissance de son environnement en vue de le rendre plus opérationnel et performant.